



# GLOSSAIRE

## DU TRANSPORT MARITIME



**ABANDON** Suite à un accident ou fortune de mer : Décision du propriétaire de la marchandise (Porteur du connaissement, chargeur ou destinataire), d'abandonner tout ou partie des marchandises.

**ABORDAGE** Collision de deux navires entre eux.

**ACCONIER** Désigne un manutentionnaire dans les ports méditerranéens français

qui fait la manutention des navires ainsi que les opérations de livraison et de réception à quai. En Afrique une distinction est faite entre la manutention bord et la manutention terre, la manutention terre est confiée à un acconier alors que la manutention bord est assurée par le manutentionnaire bord communément appelé "stevedore"

**ACCORAGE** Calage d'un colis à bord d'un navire ou d'un conteneur, à l'aide d'étais et de madriers en bois, pour éviter que le colis ne bouge à la mer avec les mouvements du navire. Par précaution, en plus de l'accorage, le colis est saisi. Voir: saisissage.

**ACCORER** Effectuer un accorage

**ACEP** APPROVAL of a CONTINUOUS EXAMINATION PROGRAM; Référence attribuée sur dossier par l'Administration ( le Bureau des Conteneurs) au propriétaire exploitant d'un parc de conteneurs et apposée sur la plaque CSC du conteneur notifiant que le conteneur est placé par son propriétaire ou exploitant sous un régime de contrôle technique continu en conformité avec la réglementation CSC. Le numéro ACEP Delmas est FR016.

**ACCOMPLIR**

**ACD** AUTOMATIC CALL DISTRIBUTION. Programme de distribution automatique d'appels téléphonique .

**ACQUIT A CAUTION** Déclaration douanière de marchandises placées sous un régime suspensif de droits et taxes: Admission temporaire, transit. Avec l'acquit il y a un engagement cautionné par une banque, validé par les douanes. Les conteneurs sont soumis à un régime suspensif de transit.

**ACTE DE DIEU** Acte de la nature, qui est imprévisible, et qui affecte soit le navire ,soit les marchandises. (ex :Tornade, lame de fond, tremblement de terre.....). Permet au transporteur maritime d'exonérer sa responsabilité.

**AD VALOREM** Marchandise dont le taux de fret est calculé en fonction de la valeur de la marchandise. Dans ce cas le chargeur doit porter la valeur de la marchandise au connaissement.

**AFFRETEMENT** Opération de location par laquelle un frèteur (loueur) loue à un affrèteur (locataire) un navire ou une partie d'un navire, généralement pour le transport de marchandises ou de passagers. Il existe différents types de contrats d'affrètement selon la manière dont est répartie

l'exploitation du navire entre frèteur et affrèteur. En effet on distingue schématiquement dans l'exploitation du navire de commerce, ce qui concerne la gestion nautique (équipement et armement du navire, paiement de l'équipage, entretien du navire et paiement des réparations, assurances du navire) de ce qui ressortit à la gestion commerciale (dépenses d'escales et de ports, approvisionnement de la machine : combustibles). On définit alors : l'affrètement au voyage (en anglais : voyage charter), qui laisse la gestion complète du navire à l'affrèteur. l'affrètement à temps (time charter), où le frèteur n'effectue que la gestion nautique du navire, l'affrèteur assurant sa gestion commerciale. l'affrètement en coque nue (BARE BOAT CHARTER, DEMISE CHARTER), quand l'affrèteur prend en charge gestions commerciale et nautique. L'équipage est donc dans ce cas recruté et payé par l'affrèteur. La quasi-totalité des affrètements effectués par Delmas sont "à temps". (Autrefois on parlait aussi de "NOLISSEMENT")

**AGENT** Société qui est mandatée par un Armateur pour le représenter dans un pays étranger.

**AGENT COQUE** Dans le cadre de navire affrété : agent désigné par l'armateur du navire pour assurer la défense de ses intérêts et l'assistance au navire et à son équipage. L'affrèteur peut désigner son propre agent pour suivre la marchandise et les opérations commerciales.

**AGREAGE** Vérification de la nature, de la qualité, de la quantité de la marchandise avant embarquement par ou pour compte de l'acheteur en conformité avec les termes du contrat commercial. Prestation exercée par des sociétés spécialisées(SGS ,Bureau Veritas ...)Parfois rendu obligatoire par la législation du pays importateur (Nigeria ...)

**AGRES** Accessoires ne faisant pas partie intégrante du navire, mais nécessaires soit à sa navigation soit à ses opérations commerciales.(Ancres, poulies, mâts de charge, grues, matériel de saisissage.)

**ALIS** AGENCY LINER INFORMATION SYSTEM. Logiciel permettant par l'ensemble de ses modules, booking,tracking, cotation, documentation, facturation, compte d'escale, d'effectuer l'ensemble des tâches du service clients et de l'exploitation portuaire.

**ALLEGE** Chaland non motorisé permettant de charger ou décharger des marchandises sur rade.

**ALL IN** Expression anglaise pour indiquer que le taux de fret donné au client, comprend l'ensemble des rubriques de fret et d'accessoires.

**ALLOCATION** Espace et tonnage qui sont alloués sur un navire par port d'escale par le service opérations , les lignes, et Les ventes en fonction des flux de trafic dans les ports. Terme également utilisé pour désigner l'espace réservé à un partenaire sur un navire (qui peut être également appelé slot)

**AMARRAGE** Action de tenir à son poste à quai un navire à l'aide des amarres, aussières ou chaînes.

**AMERICAN BUREAU OF SHIPPING** Voir Société de classification .

**APPAREILLAGE** Manœuvre d'un navire qui quitte le port. On dit d'un navire qu'il appareille.

**APPROS** Terme pour désigner l'ensemble du matériel et vivres livrés à bord d'un navire ,dans un port (vient de approvisionnement). Expression " faire ses APPROs " pas encore au dictionnaire de l'Académie!.....

**ARBITRARY** Terme utilisé en tarification EST/OUEST pour indiquer le montant perçu pour un pré transport ,dans le cas ou l'armateur accepte des connaissances dans des points de l'intérieur ou des ports secs.

**ARC** Autorisation de réservation de cale en anglais WAIVER.

**ARMATEUR** Propriétaire d'un navire qui l'arme pour son exploitation propre ou pour l'affréter.

**ARMEMENT** Ensemble du personnel et du matériel nécessaires pour qu'un navire puisse naviguer en conformité avec les règles internationales. Armement dans le milieu maritime se dit aussi d'une société qui exploite des navires. Delmas est donc armateur et armement. Chez Delmas, l'Armement est le service qui est en charge du personnel navigant, des approvisionnements, et du suivi technique et de la sécurité des navires.

**ARMEMENT TIERS** Armateur autre que DELMAS avec qui Delmas peut avoir des accords,et qui peut être représenté par Delmas dans les ports.

**ARRAISONNER** Donner l'ordre à un navire de s'arrêter dans les eaux territoriales par un représentant de la force publique du pays, pour vérifier sa nationalité, son chargement, sa navigabilité. Pour les navires en escale on dit qu'un navire a été *arraisonné* lorsque les formalités de contrôle, sanitaire et douanier, ont été effectuées. Une fois arraisonné le navire se voit délivrer un certificat d'arraisonnement. Il reste les formalités de police à remplir et les membres de l'équipage peuvent se rendre à terre.

**ARRET TECHNIQUE** Arrêt du navire dans un port pour effectuer un certain nombre de travaux d'entretien sur la machine ou les appareils de bord et /ou carénage. On distingue les arrêts techniques normaux, intermédiaires(tous les deux ans et demi chez DELMAS) ou de re-classification (5ans) avec le navire léger. Les arrêts techniques exceptionnels sont la conséquence d'une avarie et la marchandise peut être maintenue à bord si la durée et la nature des travaux ainsi que la sécurité le permettent.

**ARRIMAGE** Opération consistant à placer les marchandises en fonction ,de leur poids et de leur destination ,sur un navire. Pour les navires porte conteneurs ou les Rouliers, le plan d'arrimage est communiqué au manutentionnaire par les shipplanners et les subrécargues. Pour les navires conventionnels le plan d'arrimage est fait par le commandant et le second capitaine en accord avec le manutentionnaire en fonction de la disponibilité des marchandises.

**ASAF** Acronyme de ligne ASIE/AFRIQUE.

**ASAP** Abréviation de " AS SOON AS POSSIBLE ", employée dans les abréviations de

l'affrètement, devenue très utilisée dans les télex ou fax des armateurs à leurs agents.

**ASSIETTE** Position d'équilibre du navire sur l'eau calme, qu'on apprécie en mesurant ses tirants d'eau à l'avant et à l'arrière. Par convention, son assiette est positive quand le tirant d'eau arrière est supérieur à celui de l'avant. Pour naviguer dans de bonnes conditions, le tirant d'eau arrière doit être supérieur de quelques décimètres au tirant d'eau avant . Pour chenaler l'assiette peut être nulle ,dans ce cas le navire est dit " EVEN KEEL ", d'où l'expression ne pas être dans son assiette!....

**ASSIGNE** Somme qu'un transporteur doit récupérer , pour le compte d'un autre transporteur, à destination ,au moment de la livraison de la marchandise. Idem frais suivis.

**ASSISTANCE** Action pour un navire de porter secours à un autre navire en danger de se perdre du fait d'un échouement ou un abordage ou une avarie. Si un navire porte assistance et que la marchandise à bord subit des avaries, l'armateur peut ne pas être responsable des avaries provoquées par une telle action. Particularité du transport maritime spécifiée aux clauses du connaissement.

**ASSURANCE** Assurance garantissant l'assuré contre les dommages causés à ses biens, moyennant le paiement d'une prime.

**ASSURANCE SUR CORPS** Assurance du navire et de ses accessoires. Cette assurance est à la fois une assurance de choses, couvrant les avaries ou la perte du navire, et une assurance de responsabilité, couvrant les dommages causés aux tiers par ce " corps ", le navire.

**ASSURANCES SUR FACULTE** Assurance des marchandises transportées à bord d'un navire, cette assurance est souscrite par le propriétaire des marchandises.

**AUBETTE** En Anglais " GATE ". A l'entrée des terminaux à conteneur endroit où les conteneurs sont inspectés, le scellé vérifié, et où l'on fait les différentes formalités de transfert de responsabilités émission de l'interchange. Dans le langage courant on dit aussi la " porte " pour désigner l'entrée du terminal.

**AUTF** (Association des utilisateurs de transport de fret). Nouvelle organisation professionnelle de chargeurs, résultant de la fusion de plusieurs associations. Cette association défend les intérêts des chargeurs et surveille plus particulièrement les règles de concurrence et de monopole. Les armateurs discutent souvent avec cette association la fixation et le niveau des surcharges BAF/CAF, ainsi que les taux de fret de référence.

**AUTORITE PORTUAIRE** Autorité administrative de droit public, qui est responsable de l'exploitation et de l'administration d'un port. En France, ce sont les Ports Autonomes ou les Chambres de Commerce, qui gèrent les ports, et fixent les tarifs d'outillage public et de droits de port. Les autorités portuaires assurent la sécurité du port. Toutefois elles ne gèrent pas le pilotage, le remorquage et le lamanage.

**AUXILIAIRE DE TRANSPORT** Appellation générique des professions participant à l'organisation du transport vue du côté marchandise (par opposition au navire) = Commissionnaires de transport, transitaires, groupeurs / dégroupes, entrepositaires, manutentionnaires, transporteurs routiers, commissionnaires en douane...

**AVARIES** Dommages causés à un bien tels que les marchandises transportées, le navire, les installations portuaires etc....

**AVARIES COMMUNES** Procédures consistant à faire à l'ensemble des parties intéressées ou bon accomplissement d'un voyage, les sacrifices et dépenses décidés par le Capitaine pour le salut commun d'un navire et de sa cargaison.

**AVARIES-DOMMAGES** Première catégorie d'avaries communes consistant en un dommage causé au navire ou à la cargaison, au cours des opérations de protection, ou de sauvetage du navire, à la suite d'un événement de mer.

**AVARIES FRAIS** Seconde catégorie d'avaries communes consistant dans les dépenses faites par le capitaine pour le salut commun de l'expédition maritime.

**AVERAGE BOND** Document remis par le réceptionnaire lors de la réception de sa marchandise déclarée en avarie commune, garantissant le règlement de sa contribution.

**AVIS D'ARRIVEE** Avis par lequel, un armateur ou son agent, informe le destinataire d'une marchandise, porteur du connaissement ou notify, que sa marchandise va arriver, ou est arrivée et qu'il pourra en prendre livraison à partir de telle date, à tel endroit. Sur l'avis d'arrivée, l'armateur ou son agent indique le temps alloué pour prendre livraison sans frais.

**AVITAILLEMENT** Opération consistant à approvisionner le navire dans un port, en combustible, vivres et matériel nécessaires à la bonne exécution du voyage.

**AVITAILLEUR** Société qui approvisionne les navires.

**AVOIR** Crédit fait pour annuler une facture à la suite d'une erreur de facturation. L'avoir est égal au montant de la facture erronée et une nouvelle facture est émise

## B

**BABORD** Terme utilisé dans la marine pour indiquer la gauche par rapport à l'axe du navire en regardant vers l'avant. En opposition à tribord qui est à droite.

**BAD** Bon à délivrer. Document émis à l'import par DELMAS (ou son agent portuaire) au représentant du réceptionnaire et au terminal portuaire autorisant la livraison des marchandises concernées. Il est délivré après vérification de la remise du connaissement original dûment endossé par le réclamateur, de sa conformité avec le connaissement chef (CAPTAIN'S COPY) et du paiement de tous les frets et frais dus.

**BAE** Bon à enlever ou à expédier. Autorisation donnée par la douane d'exporter ou d'importer la marchandise. Souvent émis via le réseau informatique portuaire douanier parfois après contrôle physique et visite. Le BAE est obligatoire pour entrer et sortir de la marchandise du territoire et pour les chargements sur nos navires est systématiquement vérifié par l'exploitation portuaire.

**BAF BUNKER ADJUSTEMENT FACTOR** : Surcharge appliquée sur le fret soit en % soit avec un forfait à l'unité payante, destinée à compenser une variation du prix des soutes par rapport à un prix de référence. Ces surcharges sont discutées et validées avec les organisations de chargeurs comme l'AUFT.

**BALLAST** Compartiments situés, soit dans les doubles fonds du navire soit le long de la muraille, recevant des combustibles, de l'eau douce ou de l'eau de mer. Les ballasts d'eau de mer servent à modifier l'assiette et la gîte du navire et à assurer sa stabilité à la mer et pendant les opérations portuaires.

**BALLASTAGE** Opération qui consiste à remplir les ballasts pour assurer la stabilité du navire et modifier son assiette ou sa gîte.

**BARATERIE** Faute tromperie, faute volontaire du capitaine et ou de l'équipage.

**BARE BOAT** Affrètement d'un navire coque nue (voir Affrètement).

**BARDIS** 1/ Cloisons longitudinales, amovibles ou fixes, disposées dans les cales d'un navire et destinées à empêcher le déplacement latéral des marchandises en vrac. 2/ Cloison latérale amovible situé derrière les portes d'un conteneur pour faciliter l'empotage / dépotage des marchandises en vrac (cacao, café, malt,...).

**BARGE** Bateau fluvial destiné à transporter des conteneurs sans moyen de manutention. Certaines peuvent être directement chargées sur des navires appelés " Porte Barges ". (L'opérateur BACOLINER dessert les rivières africaines avec des porte barges.)

**BARRE DE SAISSAGE** Tige en acier avec deux boucles servant à saisir les conteneurs en pontée.

**BARROTER** Terminer le chargement d'une cale en arrimant la marchandise jusqu'à toucher les barrots (membrures) du pont supérieur. " A BARROTER " = Signifie : charger au maximum les espaces des cales.

**BATCH** Temps différé. En langage informatique, veut dire qu'un travail est soumis immédiatement mais qu'il n'est exécuté que lorsque l'ordinateur est moins chargé.

**BATEAU** Nom générique donné à des bateaux de faible tonnage. Toutefois dans le langage courant on dit aussi bien un bateau DELMAS, qu'un navire DELMAS.

**BATIMENT** Mot employé pour désigner un navire, plutôt utilisé dans la Marine Nationale.

**BAY** Coupe transversale d'un navire d'une largeur d'un container 20 pieds ou 40 pieds, les BAYS sont numérotées de l'avant vers l'arrière.

**BAY PLAN** Plan d'occupation des conteneurs dans une BAY servant à préparer les séquences de la manutention tant au chargement qu'au déchargement et à faire les calculs de poids et de stabilité.

**BER** Charpente qui supporte un bateau, ou un colis lourd ou volumineux, pour le transport, afin qu'il reste en équilibre.

**BIGUE** Mât de charge, de dimension importante permettant de soulever des colis de plusieurs centaines de tonnes et plus et de les charger à bord des navires qui en sont équipés. Certains de ces navires spécialisés peuvent avoir deux bigues de capacité équivalente pouvant être couplées.

**BILL OF LADING** (Connaissance en anglais). Voir connaissance.

**BILLET DE BORD** Document de réception des marchandises délivré par les armateurs ou leurs représentants, pour constater la réception en bon état des marchandises. Si les marchandises ne sont pas conformes, on porte des réserves au billet de bord. Dans certains ports le billet de bord s'appelle note de chargement.

**BLD** (BL DIRECT en anglais TBL THROUGH BILL OF LADING) Connaissance émise pour une ville de l'intérieur, pour lequel DELMAS doit assurer la livraison au point final, à sa charge. Très employé par les clients, pour expédier des conteneurs dans les pays enclavés d'Afrique: Tchad, Centre Afrique, Mali, Burkina Faso, etc. Voir également connaissance

**BOIS LEGER / BOIS LOURD** Suivant la nature, donc de l'essence, le bois sera classé dans les bois légers ou les bois lourds en fonction de sa densité.

**BOITE** Mot courant utilisé pour désigner un conteneur.

**BOLLARD** Cylindre de métal et à tête arrondie, implanté le long du quai pour recevoir les amarres des navires. Sont souvent numérotés et servent au placement des navires.

**BOLSTER** Plate-Forme métallique sans parois latérales de la dimension d'un conteneur 20' constituée d'un cadre base (semelle) recouverte d'un plancher en bois ou en acier avec 4 coins iso permettant de les saisir ou de les gerber à vide, capable de supporter une charge de 20 tonnes et servant au chargement de lots de marchandises conventionnel sur les navires Rouliers. Le chargement des marchandises sur bolster accélèrent les opérations de chargement ou déchargement, mais a un coût élevé.

**BOLSTERISATION** Action de charger des marchandises sur des bolsters et de les saisir.

**BOOKING** Réservation d'espace pour transporter des marchandises sur un navire par un client. Marchandise en conventionnel, conteneurs, véhicules, etc. La somme des bookings par port de destination constitue la liste de charge prévue et doit être conforme aux allocations poids volume.

**BOOKING NOTE** Engagement écrit d'un chargeur / transitaire de réservation d'espace sur un navire, pour un

lot important de marchandise conventionnel ou de vrac. Pratique courante sur les Conbulks. En français Arrêté de fret : ce document peut être considéré comme un contrat de transport simplifié.

**BOOKING LIST** Appelé Final Booking List dans ALIS, elle permet de donner au manutentionnaire la liste finale de chargement, et après contrôle de l'embarquement des marchandises, elle sert au service clients pour pointer les connaissements afin de faire leur émission.

**BORD** Condition de transport en ligne régulière fixant la répartition des coûts de chargement ou de déchargement de la marchandise depuis quai à bord ou vice versa. La condition bord veut dire que le chargeur ou le destinataire paye l'intégralité des frais du chargement ou du déchargement.

**BORD/BORD** Condition de ligne stipulant que la marchandise est bord au départ et bord à l'arrivée. Les manutentions de chargement et de déchargement ne sont pas à la charge du navire transporteur.

**BORD/SOUS PALAN** Condition de ligne stipulant que la marchandise est bord au départ et sous palan à l'arrivée. La manutention au port de chargement est à la charge de la marchandise, la manutention de déchargement est prise en charge par le navire mais ne comprend pas la mise sur terre plein.

**BORD/QUAI** Condition de ligne stipulant que la marchandise est bord au départ et quai à l'arrivée. La manutention au port de chargement est à la charge de la marchandise, la manutention de déchargement et l'évacuation de sous crochet du bord à quai à la mise sur terre plein est également prise en charge par le navire.

**BORDE** Le bordé est l'ensemble des tôles qui constitue la coque du navire. Le bordé est soudé sur les membrures.

**BORDEE** Répartition de l'équipage pour assurer les quarts de navigation à la mer. Par extension dans certains ports signifie, équipe de dockers affectée à un navire pour les opérations de chargement ou de déchargement.

**BORDEREAU D'EMPOTAGE** Liste émise par le manutentionnaire reprenant l'ensemble du détail des marchandises empotées dans le conteneur, marques, type d'emballage, nombre de colis et types de marchandise.

**BONDED WAREHOUSE** Entrepôt sous douane, où la marchandise peut être warrantée.

**BOX** Mot anglais pour désigner un conteneur dans le langage familier.

**B Q P** Abréviation d'une base de données dite "Base de Quantités Physiques", servant aux contrôles des coûts opérationnels pour vérifier les coûts et calculer des standards.

**BROKER** En anglais = courtier. Courtier de négoce ou d'affrètement qui met en rapport et assiste les 2 parties d'un contrat de vente ou d'affrètement de navires ou de vente de marchandises. A ne pas confondre avec le

“ Courtier Maritime ” qui n’existe qu’en France et assure la déclaration en douane des navires étrangers escalant dans les ports français.

**BROKERAGE COMMISSION** Commission déterminée dans le contrat versée au courtier pour son intervention. C’est la rémunération des courtiers d’affrètement.

**BULK** 1/ (ou BREAK BULK) Marchandises non unitisées. Terme anglais désignant une cargaison composée de colis divers non constitués en unité de charge. Aujourd’hui souvent utilisé pour indiquer des marchandises chargées en conventionnel. 2/ type de conteneur 20 pieds disposant de trappes (2) de chargement sur le toit et de trappes de déchargement (2) sur la partie inférieure des portes et destiné à transporter des marchandises en vrac spécifiques (Malt). 3/ Terme anglais, désignant des marchandises en vrac: ex céréales, engrais, charbon, minerai.

**BUNKER** Voir soutes. Voir BAF.

**BUNKER SURCHARGE** Voir BAF.

**BUREAU VERITAS** Société française de classification, créée en Belgique en 1828, cotant aussi bien des navires français qu’étrangers ( voir Société de classification, LLOYD’S REGISTER, AMERICAN BUREAU OF SHIPPING)



**CABOTAGE** Navigation entre les ports français ou européens. Le premier est appelé cabotage national, le second cabotage international.

**CABOTAGE** Terme utilisé en transport routier pour désigner la possibilité à un transporteur routier de la CEE de faire du transport dans un état membre où il n’est pas établi.

**CACATOIS** Contremaître KROUMEN sur la côte d’Afrique.

**CAF** (CURRENCY ADJUSTEMENT FACTOR). Facteur d’ajustement monétaire. Surcharge appliquée au fret de base destinée à compenser la variation de la devise de tarification par rapport à la monnaie nationale de l’opérateur ou à un panier de monnaies dans le cas d’un accord international. Cette surcharge est discutée avec l’AUTF.

**CAF ou CIF** Incoterm, coût assurance et fret caractérisant une vente au départ le vendeur prenant à sa charge le coût du transport et de l’assurance.

**CAISSAGE** Lot de marchandises en caisses chargé en conventionnel. On dit du caissage pour désigner ce genre de lot.

**CAMBUSE** Endroit du navire où sont stockés les vivres.

**CALE** Espace sur un navire conçu et aménagé pour recevoir les marchandises transportées, entre la quille et le pont, et séparé par des cloisons transversales et / ou longitudinales.

**CALE SECHE** Bassin ouvert par une porte amovible ou coulissante, pouvant s’assécher, et destiné à recevoir des navires pour réparation ou carénage.

**CARGO** Désigne un navire transportant des marchandises en conventionnel. Aujourd’hui appelé multipurpose MPP pouvant transporter des marchandises et des conteneurs.

**CARGO PLAN** Plan d’arrimage des marchandises dans un navire.

**CARGO POLYTHEME** Navire transportant, dans ses cales et entreponts, des marchandises sous température dirigée. Ils sont construits pour transporter des marchandises en cartons sur palettes.

**CARGO MANIFEST** Voir manifeste d’accompagnement de la marchandises.

**CARRIER HAULAGE** Pré ou post transport organisé par l’armateur, soit par route, fer ou barge (par opposition au marchand haulage).

**CAPACITE DE TRANSPORT** Mesure le volume commercial d’un navire et s’exprime différemment selon le type de navire : en mètres cubes (cargos conventionnels, gaziers), en pieds cubes (navires polythermes, bananiers), en “équivalent vingt pieds” (EVP) ou “twenty-equivalent-units” (TEU) (porte-conteneurs).

**CAPITAINE** Juridiquement c’est le commandant du navire. Dans le langage courant c’est le second capitaine du navire, plus spécialement responsable au port des opérations de chargement et déchargement.

**CAPITAINE** Service, dépendant de l’autorité portuaire, Port Autonome ou chambre de commerce, assurant la police du plan d’eau, la sécurité dans le chenal d’approche et dans le port, la coordination des services portuaires (pilotage, remorquage, lamanage), l’organisation des mouvements de navires (entrées / sorties) et leur placement à quai.

**CAPITAINE EXPERTS** Expert assermenté auprès du tribunal de commerce, ancien commandant de navire, désigné à la requête de l’armateur pour suivre les opérations de chargement ou de déchargement, d’empotage ou de dépotage des conteneurs, vérifier l’état des colis, emballage et le saisisage des colis sur les navires.

**CARDECK** Entrepont spécialement conçu sur les navires pour recevoir des voitures à nu.

**CARENE** Partie de la coque d’un navire qui est immergée.

**CARENAGE** Opération qui consiste à nettoyer et repeindre la coque d’un navire lorsqu’il est échoué sur un Dock Flottant ou en cale sèche.

**CAR FERRY** Navire spécialement conçu pour recevoir des ensembles routiers et des voitures de tourisme ainsi que de nombreux passagers.

**CARGAISON** Mot désignant l’ensemble du chargement du navire.

**CARRAYOU !!..**

**CARRIER** Mot américain pour désigner le transporteur maritime.

**CARTABLE DE BORD** Enveloppe remise au commandant du navire pour être remise à destination. Cette pratique était très utilisée avant l'arrivée des courriers express (généralement cette enveloppe contient des connaissements). En anglais : SHIP'S BAG.

**CARTAHU !!...**

**CATEGORIE DE MARCHANDISES** Dans un tarif le taux de fret *était* différencié en fonction des catégories de marchandises transportées.

**CASH** Se dit d'une transaction monétaire qui se fait en liquide.

**CAVALIER** Engin de manutention sur les terminaux manipulant les conteneurs, qui a la particularité de les enjamber jusqu'à 3 ou 4 hauteurs. En anglais "STRADDLE CARRIER".

**CBM** Abréviation de CUBIC METER : mètre cube.

**CMBT** Opérateur de Lignes régulières appartenant au groupe Sud Africain SAFREN (après rachat à la CMB), partenaire de Delmas sur la COA en sortie d'Atlantique et l'Océan Indien.

**CELLULE** Emplacement dans la cale du navire pour recevoir un conteneur de 20' ou de 40'. Les cales sont équipées de glissières, permettant d'empiler les conteneurs (gerber les conteneurs) les uns sur les autres sans les saisir. Une cellule est localisée à bord en trois dimension par rapport à l'axe du navire. BAY, tranche du navire transversale, ROW emplacement par rapport à l'axe bâbord ou tribord, TIER hauteur par rapport au fond de cale, ou du pont principal.

**CELLULARISE** Navire dont les cales sont équipées de cellules.

**CERTIFICAT D'ORIGINE** Certificat émis par une autorité administrative d'un pays, prouvant l'origine des marchandises. Ce document sert très souvent exigé pour les déclarations de Douane à l'importation.

**CERTIFICAT DE NAVIGATION** Certificat délivré par les sociétés de classification attestant que le navire est en état de navigabilité et répond aux normes internationales pour naviguer.

**CFS** Abréviation de CONTAINER FREIGHT STATION. Hangar désigné par l'armateur, où sont reçues les marchandises qui seront empotées dans les conteneurs.(LCL).

**CHARGEMENT** Opération consistant à charger à bord du navire l'ensemble des marchandises prévues pendant l'escale. On dit les opérations de chargement.

**CHARGEUR** Terme désignant la personne mentionnée au connaissement, qu'elle soit propriétaire ou non de la marchandise. Le plus souvent l'exportateur de la marchandise, ou son commissionnaire. Les chargeurs signifient les industriels avec lequel l'armateur négocie les taux de fret pour ses exportations. Les chargeurs sont regroupés au sein de l'AUTF en FRANCE.

**CHARTE-PARTIE** Document constatant un contrat d'affrètement et définissant les obligations des parties au contrat : armateur - frêteur et affrêteur. Il existe différents types de chartes-parties, propres aux différents modes d'affrètements (voir ce mot). A l'origine c'est l'usage qui consistait à couper en deux l'acte rédigé en un seul exemplaire et à en remettre une partie à chacun des contractants, qui détermina le mot italien « carta partita ».

**CHARTE DU NAVIGANT** document signé en juin 1994 entre la direction générale de Delmas d'une part et certains syndicats d'officiers et de marins d'autre part, venant compléter les accords d'entreprise et fixant un certain nombre d'engagements fondamentaux tripartites entre Delmas, les navigants et l'Etat, tels que : structure des équipages de la flotte, définition de la flotte de base, garanties individuelles d'emploi, plan de flotte à 3 ans, formation professionnelle, durées d'embarquement, recherche constante de productivité etc...

**CHASSIS** Expression pour désigner une remorque routière de 20 ou 40'.

**CHENAL** Passage pour accéder à un port ou à une rivière, balisé et dragué pour permettre aux navires d'accéder au port en toute sécurité. Le chenal d'accès d'un port est garanti à une profondeur d'eau donnée à marée basse. Ex le Havre 18 mètres de profondeur.

**CIF** COST INSURANCE-FREIGHT. voir CAF.

**CITERNE** Mot utilisé pour désigner un conteneur citerne.

**CKD** Abréviation de "COMPLETELY KNOCKED DOWN", Pièces constituant l'ensemble de plusieurs automobiles emballées dans des caisses étanches, destinées à être transportées vers une usine d'assemblage.

**CLAIM** Demande d'indemnisation (réclamation). Peut être présentée au transporteur du fait d'avaries à la marchandise ou tout autre préjudice pour lequel le réclamateur demande réparation.

**CLARK** Marque de chariot élévateur passée dans le langage courant pour désigner un chariot élévateur.

**CLAUSE** Paragraphe d'un contrat tel que connaissement ou charte-partie. Au connaissement, disposition particulière fixant les responsabilités de l'Armateur et du Chargeur, ou du réceptionnaire, en fonction du droit français et des conventions internationales. Les clauses du connaissement sont principalement imprimées au dos du connaissement.

**CLAUSE S ADDITIONNELLES** Clauses ajoutées sur le connaissement pour préciser des conditions de responsabilité en fonction des règlements des ports et préciser ce qui est compris dans le prix de transport dans le cas de pré et post acheminement. Ces clauses sont ajoutées via ALIS.

**CLEAN ON BOARD** Mention ajoutée par le chargeur ou le transitaire pour indiquer que les marchandises reçues

par DELMAS sont chargées à bord, sans réserves. Cette mention n'est pas acceptée par DELMAS.

Le fait de ne pas porter de réserves au connaissance, veut dire que les marchandises sont apparemment en bon état .

**CLEARANCE** En anglais document émis par la Douane autorisant un navire à sortir du port après visa de ses manifestes. En français Manifeste de sortie.

**CLIP ON UNIT** Générateur de froid, attaché à un conteneur CONAIR ,pour assurer le froid pendant le transport ou sur le terminal, par extension générateur d'électricité pour un conteneur frigorifique, pour assurer le fonctionnement du conteneur pendant le transport ( appellation de GENSET).

**CNC** Compagnie Nouvelle de Conteneurs, filiale de la SNCF transportant uniquement des conteneurs et exploitant des terminaux à conteneurs dans les zones de l'intérieur.

**CNCC** Conseil national des chargeurs camerounais .Conseil de chargeurs qui organisait la répartition en utilisant la préférence du pavillon national jusqu'à concurrence de 40%.

**COFACE** Compagnie Française d'assurance pour favoriser le commerce extérieur. Couvre certains contrats importants à l'exportation vers des pays à risque.

**COL DE CYGNE** -1) En manutention, appareil permettant de déplacer les remorque MAFI, qui s'adapte sur la sellette du TUGMASTER.(tracteur).-2) En construction du navire ,tuyau d'aération des ballasts sortant sur le pont et se terminant par un siphon.

**COLIS** Unité de marchandise sans limitation de poids, ou de volume. Le nombre de colis empoté dans un conteneur , par le chargeur est porté au connaissance avec la mention " disant contenir " .

**COLLAPSIBLE CONTENEUR** Conteneur de type Flat, sans parois longitudinales fixes dont les parois d'extrémité sont repliables après utilisation, pour occuper moins de place à bord du navire au voyage retour. Peu utilisé car très onéreux.

**COLLECT** Le fret est payable à destination par le réceptionnaire de la marchandise.

**COLLISION** Choc d'un navire avec un quai ou un ouvrage portuaire.

**COMMANDANT** Mot pour utiliser pour désigner le CAPITAINE d'un navire.

**COMMANDANT DE PORT** Personne dans un port responsable de l'ensemble des mouvements et de la sécurité nautique .

**COMMISSAIRE D'AVARIES** Expert nommé par les assureurs pour constater les dommages subis par une marchandise.

**CONDITIONS DE REGLEMENT** Délai autorisé aux clients généralement par la direction financière pour payer les factures.

**CONDITIONS DE LIGNE** Conditions indiquant comment sont défini les prix. Les conditions de ligne sont

soit sous palan sous palan, soit bord / bord...En anglais : Liner terms.

**CODE IMO** Code international reprenant la classification des marchandises et réglementant le conditionnement l'arrimage et le transport.

**CODE ISO** Code international identifiant les différents types de conteneurs.

**CODE MARCHANDISE** Code alphabétique permettant de codifier les marchandises pour des besoins statistiques.

**COMMISSIONS** Pourcentage convenu du fret, du taux d'affrètement, payé à un commissionnaire, un transitaire (commission transitaire), un agent (commission d'agence) ou un courtier (commission de courtage) pour des transactions commerciales. L'affrètement de navire fait souvent l'objet d'une commission d'adresse, qui est en fait un rabais consenti par le fréteur au profit de l'affréteur (en général 2,5 % du taux d'affrètement)

**COMMISSIONNAIRE DE TRANSPORT** Auxiliaire de transport, il est l'organisateur de A à Z des opérations d'acheminement d'une marchandise pour le compte de son client (exportateur, importateur). avec une obligation de résultat. Pour ce faire, il agit sous sa seule responsabilité et en son nom propre. Négociant directement avec les intervenants, il choisit ses sous-traitants et coordonne leurs interventions (route, transport maritime, entrepôt, assurance...). Il peut émettre son propre titre de transport de bout en bout, le connaissance FIATA à ne pas confondre avec le connaissance maritime de l'armateur.. La réglementation de la profession impose l'octroi d'une licence par la DDE (Direction Départementale de l'Equipement).

**COMMISSIONNAIRE EN DOUANE** Personne physique ou morale qui accomplit pour le compte d'autrui les formalités en douane, tant à l'importation qu'à l'exportation.

**COMPTE COURANT** solde de l'ensemble des dépenses engagées et des recettes perçues par l'agent pour le compte d'une ligne ou de plusieurs lignes pour une période donnée ( généralement un mois )

**COMPTE D'ESCALE** Compte établi par L'agent de DELMAS dans un port reprenant l'ensemble des recettes et des dépenses liées au navires pendant l'escale dans le port. La comptabilisation des comptes d'escale donne l'ensemble des recettes et des dépenses pour un navire pendant son voyage.

**COMBO** Contraction des mots anglais, COMBINATED VESSEL, se dit d'un navire pouvant charger des marchandises conteneurisées ou non.

**CONAIR** Conteneur isotherme sans production d'énergie, connecté à un système de gaines de ventilation installé à bord.

**CONBULK – CONBULKER** Cargo semblable à ceux de la série des " Adeline Delmas ", destiné au transport des conteneurs aussi bien qu'à celui de

marchandises en vrac (BULK). Les CONBULKERS de Delmas déployés entre l'Europe et l'Afrique occidentale, transportent vers le sud des marchandises en conventionnel ou en vrac arrimées en cale et des conteneurs en pontée, et au voyage retour des billes de bois (grumes) en cale et sur le pont.

**CONDITIONS DE FRET** Conditions spéciales faites à un client pour le transport d'une marchandise par rapport au tarif en vigueur.

**CONDITION SPOT** Chez DELMAS expression pour indiquer des conditions de fret valables uniquement pour une expédition au titre d'un navire.

**CONDITIONS PERMANENTES/PARTICULIERES** Conditions de fret faites à un client pour un trafic déterminé sur une période déterminée.

**CONFERENCE MARITIME** Association d'armateurs visant à l'application de tarifs communs sur un même service. Une conférence peut être doublée d'un consortium (voir consortium).

**CONGESTION SURCHARGE** Surcharge appliquée au taux de fret, lorsque les conditions d'exploitation du port entraînent des attentes pour obtenir un poste à quai.

**CONNAISSEMENT** Document formalisant le contrat de transport et les droits et obligations qui s'y attachent. Il constitue un titre représentatif de la marchandise et doit être présenté à la livraison.

**CONNAISSEMENT CHEF** Exemple du connaissance, remis à bord avant le départ et récupéré par l'agent à destination, servant à faire l'échange des connaissances au moment de la livraison des marchandises. Aujourd'hui les connaissances chefs sont reçus par pli avion type DHL.

**CONNAISSEMENT DIRECT OU BLD** Connaissance couvrant plusieurs segments de transports successifs dont certains peuvent être sous-traités. La ligne CROSSTRADE émet des connaissances de couverture : connaissance à usage interne, couvrant chacun des segments de transport maritime à l'intérieur d'un transport combiné.

**CONNAISSEMENT EMBARQUE** Connaissance émis que lorsque la marchandise est réellement embarqué à bord. Il n'y a pas lieu quand le connaissance est embarqué de mettre la mention "ON BOARD".

**CONNAISSEMENT RECU POUR EMBARQUEMENT** Connaissance constatant que la marchandise a été reçue par DELMAS pour embarquer. En anglais RECEIVED FOR SHIPMENT. Les connaissances DELMAS sont RECEIVED FOR SHIPMENT.

**CONNAISSEMENT DE TRANSPORT COMBINE** Le connaissance de transport combiné permet de regrouper, sous un seul contrat passé entre DELMAS et le chargeur, et sous un régime juridique, les phases successives d'un transport de bout en bout. C'est le cas du BLD DELMAS.

**CONNECTING CARRIER AGREEMENT** CCA, contrat conclu entre deux armateurs pour le transport de conteneurs en CROSSTRADE soit pour le 1er et / ou le 2eme LEG. Il stipule les obligations de chacun, spécifie les taux de fret ou de slots, ainsi que les accords d'échange de conteneurs.

**CON-RO** Navire conçu pour charger des marchandises en fret roulant et des conteneurs. Abréviation de "CONTAINERS AND ROLL ON /ROLL OFF".

**CONSIGNATAIRE DE LA MARCHANDISE** Personne ayant reçu mandat pour prendre livraison de la marchandise débarquée d'un navire pour le compte du destinataire.

**CONSIGNATAIRE DU NAVIRE** Mandataire de l'armateur, représente ses intérêts avant, pendant et après l'escale de son navire au port. Il coordonne les opérations commerciales en assurant à l'export, le recrutement de la marchandise (booking), son suivi à l'arrivée au port et au chargement, la documentation et la facturation. A l'import, l'information des réceptionnaires, la facturation et la livraison. Par extension, l'agent consignataire assiste le navire pour les opérations commerciales mais également pour les besoins de l'équipage ou du technique (réparations, soute).

**CONSIGNATION** Action du consignataire. En agence portuaire, service qui s'occupe du navire pendant l'escale.

**CONSIGNEE** Destinataire de la marchandise mentionné sur le connaissance.

**CONTENEUR** Traduction française de container, terme générique pour désigner un cadre / contenant métallique utilisé pour le transport de marchandises diverses. Le conteneur a des dimensions normalisées essentiellement 20' et 40' de long, de 8' de large et de 8' 6'' de haut pouvant être manipulé facilement à chaque rupture de charge et empilé sur les aires de stockage, comme dans les cales des navires. Il existe plusieurs types de conteneur dont les caractéristiques techniques sont adaptées aux types de marchandises à transporter. Les conteneurs obéissent aussi à des règles de normalisation internationales pour le marquage permettant leurs identification et notifiant leurs caractéristiques techniques comme la masse brute maximale en charge et la tare. Leur construction doit répondre à des réglementations Internationales (CSC, UIC) et ils bénéficient d'un régime douanier spécifique (Libre Circulation).

**CONTENEUR "COMPLET"** Conteneur empoté par un client, contenant de la marchandise homogène et remis à DELMAS, sans vérification du contenu. Par opposition à conteneur de groupe. Abréviation commune : FCL.

**CONTENEUR DE GROUPE** Conteneur empoté par les clients, contenant des marchandises diverses non homogène et remis par le client à Delmas. Abréviation commune : LCL.

**CONTENEURISATION** Phénomène qui a débuté il y a 30 ans et qui consiste à transporter le maximum de marchandises diverses en conteneur. Aujourd'hui, la

plupart des lignes régulières sont des services conteneurisés.

**CONTRAT d'AGENCE** Contrat signé entre un agent et un armateur pour le représenter dans un port ou dans un pays.

**CONTRAVENTION DE GRANDE VOIRIE**  
Atteinte à la conservation du domaine public, lorsqu'un navire heurte un quai, ou l'entrée d'un sas, l'officier de port dresse une contravention de grande voirie.

### CONTRIBUTION

recette résiduelle après avoir déduit du fret toutes les dépenses sauf celles afférentes au navire ( terme complet : contribution au navire )

**CONVENTION** Le transport maritime étant international ,des conventions internationales le régissent en plus du droit français. Ex : convention de Bruxelles, de Hambourg.

**COTATION** Prix remis à un client pour un transport donné avec une durée de validité.

**COUPEE** Echelle amovible située de chaque coté du navire permettant de monter à bord.

**COURTIER D'AFFRETEMENT** Courtier spécialisé dans l'affrètement ou dans l'achat & vente de navires. Il contribue selon le cas à la mise en relation de fréteurs et d'affréteurs, ou bien d'acheteurs et de vendeurs de navire, ainsi qu'à l'aboutissement des négociations d'affrètement ou de vente et à la rédactions des contrats correspondants. Il convient de distinguer le courtier d'affrètement de celui qu'on appelle les "courtiers interprètes et conducteurs de navires". Ceux-ci ont dans les ports français, le monopole de la conduite des navires, c'est-à-dire de l'ensemble des opérations que les capitaines étrangers doivent effectuer auprès des autorités portuaires, au départ et à l'arrivée dans un port français.

**COURTIER D'ASSURANCES** Intermédiaire spécialisé dans les polices d'assurances qui met en contact un assureur et un assuré et suit ensuite la gestion de la relation en prodigant des conseils techniques et assiste l'assuré lors des négociations de primes.

**COURTIER MARITIME** Officier ministériel nommé par l'état, chargé, dans les ports français de la "conduite" en douane des navires étrangers. Il traduit les manifestes marchandises remis par l'agent et les dépose en douane. Il règle également pour compte de l'armateur les droits de port de ces navires. Les navires français peuvent être conduits en douane par l'agent et non par un courtier. Cette profession n'existe pas dans les ports étrangers.

**COURSIVE** Passage sur les navires autour du château et à l'intérieur pour desservir les aménagements. D'où l'expression " radio coursives ".

**CREDIT DOCUMENTAIRE** Contrat par lequel une banque, conformément aux instructions d'un acheteur, s'engage à payer au vendeur le prix d'une marchandise, contre la remise des documents prouvant que la

marchandise a bien été expédiée suivant les termes du contrat de vente.

### CREDIT MANAGEMENT

**CSC** Container Service Charge .Montant facturé au client par DELMAS pour compenser les frais de manutention.

**CSC** Convention for Safe Container. Convention internationale en application depuis 1977 pour la sécurité du transport en conteneurs qui définit les règles de construction et d'entretien pour garantir la sécurité de la manutention , du gerbage et du transport. Cette convention exige que soit apposée sur chaque conteneur, une plaque indiquant les dates obligatoires d'inspection ( inspection périodique) ou indiquant que le conteneur est contrôlé en continu (numéro ACEP) .

**CROSSTRADE** Transport de container sous connaissance direct depuis ou vers un pays non desservi par DELMAS vers ou depuis un pays desservi par DELMAS ,en utilisant un transporteur tiers et en effectuant après transbordement en Europe un transport sur un navire DELMAS. USA/AFRIQUE-OCEAN INDIEN/USA-ASIE/AFRIQUE.

**CUBE** Se dit le cube pour indiquer l'encombrement de la marchandise par rapport au tonnage.

**CUBAGE** Volume occupé par une marchandise à bord d'un navire perte à l'arrimage comprise. Le cubage en cale est différent en fonction des marchandises transportées.

**CUBER** Action de prendre les mesures d'une marchandise pour en déterminer le cubage. Le parallélépipède enveloppant donne le volume taxable d'une marchandise.

**CURRENCY ADJUSTMENT FACTOR** Voir CAF

**CY** Abréviation de CONTAINER YARD, désignant le dépôt de stockage sur terminal maritime où est reçu / délivré le conteneur .



**DATA FREIGHT RECEIPT** Reçu de document correspondant au SEA WAY BILL ,utilisé en trafic Nord Sud.

**DAM** DIVISION ARMEMENT MARITIME de SDV dont Delmas assure le contrôle au niveau du management opérationnel.

**DANGEREUX** Terme générique pour désigner les marchandises dangereuses et les procédures administratives associées. On dit " LES DANGEREUX ".

**DAS** Formalité de douane simplifiée permettant de faire le dédouanement de la marchandise au point de sortie et uniquement apuré au port de chargement.

**DATA FREIGHT RECEIPT** Reçu de chargement, document non négociable, non utilisé par DELMAS, utilisé en trafic EST-OUEST.

**DEADWEIGHT** Poids de l'ensemble de ce que transporte un navire : marchandises ,ballasts à eau ou à combustible et approvisionnement. Le " DEADWEIGHT " d'un navire est sa capacité de transport en tonnes. En français : port en lourd.

**DEBALLASTAGE** Action de déballaster.

**DEBALLASTER** vider les citernes à eau de mer des navires (ballasts).

**DECK CARGO** Terme anglais pour mentionner que la marchandise a été chargée en Pontée.

**DECLARANT EN DOUANE** Personne qui établit et signe, sous sa responsabilité, les déclarations remises à la douane, qui assignent un régime douanier spécifique aux marchandises importées ou exportées. Pour les navires français, il procède également à la conduite en douane.

**DEEP TANK** Terme anglais désignant des capacités à bord spécialement aménagées pour recevoir des cargaisons liquides (latex, mélasse, etc.) ou de l'eau de mer ou encore du combustible.

**DEGROUPEMENT** Opération pour le destinataire d'un conteneur, qui consiste à dépoter le conteneur en reconstituant des lots qui seront remis ou expédiés au destinataire final.

**DEFLAGGER** (de l'anglais pavillon).Action administrative et technique consistant à transférer le pavillon d'immatriculation d'un navire vers un pavillon d'un autre pays. Dans la pratique se dit lors d'un transfert du pavillon national vers un pavillon libre ou de complaisance ,impliquant un changement d'équipage.

**DEMI HAUTEUR** Conteneur dont la hauteur est de 4' 6" ,ne possédant pas de toit ni de bâche, utilisé pour charger des marchandises très pondéreuses .

**DEMURRAGE** (voir surestaries)

**DEPLACEMENT** Poids du navire en tonnes. Le déplacement correspond au poids du volume d'eau de mer, occupé par sa carène . Il est égal au poids du navire y compris ce qui se trouve à bord.

**DEPÔT** Lieu où sont stockés et inspectés les conteneurs vides après utilisation , et d'où sont mis à disposition les conteneurs vides bon état aux clients. Par extension, dépôt de réparation; lieu où les conteneurs sont remis en état d'exploitation par des réparateurs agréés Delmas . dépôt de restitution; lieu désigné par le fournisseur où le conteneur doit lui être rendu.

**DEPOT D'OFFICE** Les marchandises non réclamées par le destinataire après ,un certain temps, fixé par la Douane ,sont mises en dépôt d'office et sont entièrement sous le contrôle de la Douane. Cette période dure au maximum un an, après quoi les marchandises sont vendues aux enchères.

**DEPOTAGE** Déchargement d'un conteneur LCL ou SHIP'S CONVENIENCE, effectué par le manutentionnaire pour le compte de l'armateur. Les marchandises dépotées sont loties par connaissance

**DEPOTER** Décharger un conteneur de son contenu.

**DETENTION** En français " surestaries " paiement d'un taux journalier pour l'utilisation d'un conteneur après le délai .

**DEVOYE** 1/ Marchandise débarquée dans un port après erreur. 2/ Conteneur dévoyé ( MISUSED UNIT) ,terme employé pour désigner un conteneur qui ne fait pas partie de l'inventaire d'un armateur mais utilisé par lui par erreur.

**ORDER** doit être égale au total des marchandises mentionnées au connaissance.

**DHL** Première société d'envoi de pli rapide par avion. Un " DHL " signifie, par extension, l'envoi d'un pli urgent par avion ou porteur spécial. Aujourd'hui il y a de nombreuses sociétés de transport rapide de plis.

**DIRECT INTERCHANGE** Transfert d'un conteneur de location sous contrat de type MASTER LEASE entre armateurs ayant chacun un contrat avec le même loueur de conteneurs. Utilisé en CROSSTRADE ( recommandé en sortie de flotte Delmas / déconseillé en entrée en flotte Delmas / CF Delco) .

**DISPACHE** Acte consistant en règlement d'avaries communes fait par les dispacheurs.

Le dispatch peut également signifier le partage entre armateur et affréteur quand il y a un gain en nombre de jours dans l'utilisation d'un navire.

**DISPACHEUR** Expert chargé de constater et d'évaluer les avaries communes et de déterminer la contribution de chacun au règlement.

**D.O.** Pour le combustible, abréviation de DIESEL OIL, utilisé souvent pour les groupes électrogènes des navires ou pour les chaudières, ou encore pour de petits moteurs de propulsion.

**D.O.** (DELIVERY ORDER) A la demande d'un porteur de connaissance d'un lot de marchandises, établir plusieurs lots en établissant des DELIVERY ORDER. La somme des DELIVERY ORDER doit être égale au total des marchandises mentionnées au connaissance.

**DOCKER** Ouvrier travaillant dans les entreprises de manutention pour effectuer les opérations de déchargement et de chargement des navires. Jusqu'en 1994, il y avait le monopole des ouvriers dockers pour la manutention portuaire.

**DOCK FLOTTANT** Engin flottant pouvant couler son radier pour recevoir et assécher un navire.

**DOOR TO DOOR** Expression anglaise pour indiquer qu'un conteneur est pris en charge, du lieu de production au lieu de destination. Utilisé en trafic EST/OUEST.

**DOUANE** Service Administratif étant rattaché à la direction du TRESOR,controlant et

comptabilisant le flux des marchandises. La douane est chargée de la perception des droits et taxes sur les marchandises ,à l'importation.

**DPP** Damage Protection Plan, Assurance proposée par les sociétés de location, aux armateurs, pour

couvrir les dommages subis par le conteneur pendant la durée de la location.

**D48** Soumission - acquit à caution douanier: Engagement formalisé de produire un document à la Douane ,dans un délai fixé, permettant de libérer la marchandise, sans avoir à attendre les documents. Utilisé par les transitaires, à qui ils manquent des documents, pour faire les formalités de Douane à l'exportation.

**DRAYAGE** En anglais signifie camionnage portuaire.

**DRAFT/DRAUGHT** Tirant d'eau du navire en anglais.

**DROITS DE PORT** Somme perçue par les ports en fonction de tarif et de volume des navires pour entrer et sortir d'un port.

**DROITURE** Expression, en droiture ,signifie en droit maritime, que le transport s'effectue sans rupture de charge ,c'est à dire sans transbordement. Souvent exigé par les crédits documentaires.

**DROME** Drôme de sauvetage. Ensemble des moyens d'évacuation et de sauvetage.

Billes flottantes constituées en radeau appelé également drôme.

**DROP OFF** Action de restituer un conteneur sur un dépôt.

**DROP OFF CHARGE** Charges contractuelles qui sont facturées par la société de location de conteneur quand on restitue un conteneur dans un endroit agréé, réputé excédentaire ( à contrario Drop off crédit pour une restitution dans un lieu déficitaire, mais moins courant ). Les drop off charges varient en fonction des lieux géographiques et des types de conteneurs .

**DRY** Un dry signifie dans le langage courant ,un conteneur standard pour recevoir des marchandises sèches générales ( aussi appelé conteneur GP pour) , par opposition au dry existent d'autres types de conteneur pour le transport en conteneur de marchandises spécifiques ( ex: le conteneur Frigo pour les denrées périssables , le conteneur citerne pour GENERAL PURPOSE les vrac liquides, etc.).

**DUE DILIGENCE** Expression anglaise pour signifier que l'armateur a apporté un zèle normal et tous ses soins pour qu'un navire soit en état de marche dans des conditions normales. Utilisé en affrètement.

**DUMMY BL** Connaissance émis avec un second transporteur pour couvrir une marchandise qui voyage et qui sera délivrée contre le connaissance de bout en bout. Le DUMMY BL ne peut jamais se substituer au Bl Original de bout en bout.



**EASTBOUND** Qui va vers l'EST opposé à WESTBOUND qui va vers l'ouest. Façon de déterminer le sens du voyage dans le trafic EST/OUEST.

**ECHELLE DE BEAUFORT** Echelle de 1 à 12 pour mesurer la force du vent.

**ECHOUAGE** Contact du navire avec le fond ,le long d'un quai, ou sur une ligne de tins en cale sèche ou sur un dock flottant.

**ECHOUEMENT** Contact involontaire du navire sur un haut fond pendant sa navigation. Accident de navigation.

**ECOR** Service de la douane qui pointe les marques et nombre de colis par rapport au détail du manifeste du navire édité par l'agent et déposé à la DOUANE.

**ECSA** Association des Armateurs Européens

**EDI** (*Electronic Data Interchange*) Echange électronique de documents commerciaux prédésignés entre deux parties . Le format de ces documents est basé sur des standards internationaux (ANSI\*12 et EDIFACT) .

**EDIFACT** *Electronic Data Interchange for Administration Commerce and Trade*, standart utilisé pour le formatage des documents échangés par EDI .

**EIR** EQUIPMENT INTERCHANGE RECEIPT.DOCUMENT décrivant l'état du conteneur lors d'un transfert de responsabilité. Ce document est émis à l'entrée et à la sortie des terminaux et des dépôts et signé contrairement.

**ELINGUES** Fils d'acier ou de nylon avec une boucle à chaque extrémité servant à charger ou à décharger les marchandises en conventionnel et à charger les colis lourds.

**EMBARGO** Interdiction de transport des marchandises sur un pays.

**EMBOUQUER** Quitter la mer libre pour naviguer dans un chenal ou une rivière.

**EMBRANCHEMENT DE PARTICULIER** Voie ferroviaire privée reliant une usine ou un terminal /dépôt au réseau de la SNCF.On positionne les conteneurs sur EP pour les industriels embranchés.

**EMPOTAGE** Opération de chargement de la marchandise dans un conteneur, ou sur un flat ou bolster.

**ENGAINER** Voir embouquer.

**ENCOMBREMENT** Facteur déterminé pour une marchandise permettant de connaître le volume occupé par cette marchandise perte à l'arrimage comprise. cf. le "GAROCHE",livre donnant l'ensemble des facteurs d'encombrement des marchandises en fonction du type d'emballage.

**ENTREPRISE DE MANUTENTION** Entreprise portuaire effectuant les opérations de chargement et de déchargement de navires ainsi que l'empotage et le dépotage des conteneurs.

**EQUALISATION** Acceptation de l'armateur, en cas de Carrier Haulage, d'absorber un différentiel de transport sur un port d'escale plus éloigné au même prix que sur le port naturel de sortie.

## EQUIVALENT TIME-CHART ( ETC )

Somme des contributions d'un navire- voyage , traduit généralement en \$ / jour ou FF / jour , indiquant la recette disponible résiduelle pour rémunérer le navire ( time-chart)

**ENTREPONT** Espace commercial d'un navire situé entre deux ponts. Il s'agit souvent de la partie supérieure d'une cale, située entre un faux-pont et le panneau de cale qui lui est supérieur.

**EQUILIBRAGE (\*)** Action de transférer au moment opportun des conteneurs vides d'un lieu excédentaire vers un lieu déficitaire pour répondre à la demande des clients et réduire les coûts conteneurs.

**ELEVATEUR** Mot utilisé par les manutentionnaires et les bords pour désigner un chariot élévateur à fourche.

**ENDOS** Mention et signature par lesquels le porteur d'un connaissement transfère la propriété de la marchandise à l'ordre d'un bénéficiaire. Au moment de la livraison, à l'échange des connaissements et avant de délivrer le bon à enlever, l'agent vérifie la chaîne (endos successifs) des endos.

on vérifie l'endos par rapport au porteur.

**ENDOSSER** Action de porter un endos sur un connaissement. Transférer la propriété.

**ESCALE** Arrêt des navires dans les ports, prévu sur les horaires des navires.

**ESSENCE** Permet de différencier les espèces d'arbre afin de les classer par catégories. Chaque essence a une utilisation particulière en fonction de sa densité et de ses propriétés mécaniques. Bois lourds / moyens / légers .

**EST/OUEST** Désigne les échanges entre pays industrialisés caractérisés par l'utilisation de navires porte -conteneurs de plus en plus gros, transportant des produits finis, manufacturés .

**ETA** " ESTIMATED TIME OF ARRIVAL " :Heure prévue de l'arrivée d'un navire donnée par le commandant au prochain port d'escale.

**ETAT DIFFERENTIEL** Etat établi par le manutentionnaire après le déchargement d'un navire, pour indiquer les différences entre ce qui a été débarqué et le manifeste du navire établi par le service clients ou l'agent. On dit également : un manifeste.

**ETALE** Moment de la marée où le niveau de la mer n'augmente plus ni ne diminue plus. Au Havre, étant donné la configuration de la baie de Seine ,l'étales de pleine mer dure de 2 à 3 heures, phénomène très rare dans le monde.

**ETAT DES FAITS** Document qui reprend heure par heure le détail d'une escale depuis l'arrivée sur rade jusqu'à la finition des opérations de manutention ou de l'approvisionnement en vivres , eaux, ou soutes; ce document précise également l'heure à laquelle le navire est prêt à appareiller.

**ETD** " ESTIMATED TIME OF DEPARTURE ".Heure prévue de départ du navire d'un port, donnée par le commandant en relation avec la capitainerie et le manutentionnaire.

**EVITAGE** Changement de direction de 180° d'un navire , lorsqu'il est à l'ancre où en manœuvre dans un port. Le navire peut éviter seul ou à l'aide de remorqueurs.

**EVITER** Faire un évitage.

**EVP** Abréviations Française pour désigner Equivalent Vingt pieds. Unité de mesure pour exprimer une capacité de transport en multiple du volume standard occupé par un conteneur 20' ( exemple PC de 1500 EVP , désigne un navire porte conteneur d'une capacité équivalente à 1500 conteneurs 20').

**EXPORT** Terme pour désigner un service qui travaille à l'exportation, chez un armateur un agent ou un auxiliaire de transport .

**EXPOSANT DE CHARGE** L'exposant de charge d'un navire est la tranche de la carène comprise entre les surfaces de flottaison lorsque le navire est léger et à pleine charge.

**EX SHIP** Terme de vente international " INCOTERM " signifiant que la marchandise est vendue tous frais de transport payé à l'arrivée du navire dans le port de destination.

**EX WORK** Terme de vente international " INCOTERM " signifiant que la marchandise est vendue à la sortie de l'usine, et que l'acquéreur doit payer l'ensemble des frais pour recevoir la marchandise à destination.

**EXPERTISE AMIABLE** Expertise faite avec un expert désigné d'un commun accord.

**EXPERTISE JUDICIAIRE** A la suite de dommages à la marchandise ou au navire à la demande de l'une des parties auprès du tribunal, désignation d'un expert par le tribunal.

**EXCEPTION** Réserves en anglais. Voir réserves.

**EXPLOITER UN NAVIRE** -1)Assurer l'armement et ou l'entretien d'un navire utilisé soit sur une ligne régulière de son propre groupe ou tiers, ou sur le marché du tramping. 2)Assurer la gestion commerciale et opérationnelle d'un navire propriété ou affrété.

## F

**FACULTES** Désigne, pour les assureurs, la marchandise en opposition au corps qui est le navire.

**FARDAGE** Planche de bois ou de contreplaqué servant à arrimer la marchandise pour qu'elle ne s'abîme pas en bougeant quand on la superpose par plans et qu'elle est soumise aux mouvements du navire en mer.

**FAK** Abréviations de " FREIGHT ALL KIND ".Se dit d'une tarification qui ne différencie pas les différentes marchandises transportées et donne un prix à

l'unité quelque soit le type de marchandises. Se pratique pour les conteneurs principalement.

**FAS** Terme de vente international "INCOTERM" signifiant FREE ALONGSIDE SHIP, et indiquant que l'acheteur prend livraison de la marchandise le long du navire, dans le port de chargement.

**FAUTE NAUTIQUE** Faute commise par le commandant dans la navigation ou l'administration du navire, elle libère l'armateur en ce qui concerne les dommages aux marchandises.

**FAUX PONT** Désigne un pont intermédiaire situé sous le pont principal. Les faux ponts peuvent être démontables ou amovibles, par exemple sur certains CONBULKERS de Delmas pour mieux utiliser la capacité du navire selon la nature des marchandises transportées.

**FCL** Abréviation de "FULL CONTAINER LOAD" qui signifie "conteneur complet" empoté sous la responsabilité du chargeur.

**FCL/FCL** Régime de transport de marchandise signifiant que le conteneur a été empoté par le chargeur et sera dépoté par le destinataire (un seul chargeur et un seul réceptionnaire au connaissance).

**FCL/LCL** Régime de transport de marchandise signifiant pour le transporteur, un seul chargeur, mais plusieurs destinataires au connaissance ce qui implique que les opérations de ce groupage sert à la charge du transporteur.

**FEEDER** Nom donné à un navire qui effectue les pré et les post transports de conteneurs vers des ports où n'escale pas le navire mère de Ligne Régulière. Feeder vient de: "to feed" nourrir / approvisionner en Anglais.

**FEEDERING** Desserte d'un port par feeder.

**F. E. U** Abréviation de "FORTY FOOTER EQUIVALENT UNIT" unité permettant de désigner la capacité de transport d'un navire, moins utilisé que le TEU "TWENTY FOOTER EQUIVALENT UNIT". 1 FEU = 2TEUS

**FESSES** Parties arrondies de chaque côté de l'arrière d'un navire, au dessus de la flottaison. Ancienne expression plus parlante que FEU!...

**FIO** "FREE IN AND OUT"; terme utilisé pour les affrètements au voyage :

chargement et déchargement de la cargaison sans frais pour le navire et le frèteur. Le chargement des marchandises est à la charge du chargeur, le déchargement est à la charge du destinataire. Pratique utilisée dans l'affrètement d'espace à bord des navires CONBULK.

**FLAG** Voir Pavillon.

**F.I.O.S** "FREE IN AND OUT AND STOWED" terme utilisé pour les affrètements au voyage : chargement, arrimage et déchargement de la cargaison sans frais pour le navire et le frèteur. Le chargement et l'arrimage des marchandises sont au frais du chargeur, le déchargement est à la charge du destinataire.

**FIATA BILL OF LADING** Connaissance émis par un transitaire de groupeur, membre de la FIATA, pour couvrir le transport des marchandises de ses différents clients.

**FILER** Pour un navire veut dire Marcher. Un navire file à 15/22 nœuds.

**FLASH POINT** Point Eclair des liquides inflammables température à laquelle un produit liquide ou solide dégagent des gaz inflammables.

**FLAT** ou **CONTENEUR PLATE-FORME**. Terme pour indiquer un type de conteneur qui en anglais s'appelle "Flat container" et qui est constitué d'une plate-forme renforcée de 20 ou 40' sans parois latérales, avec deux parois aux extrémités permettant le chargement et le déchargement. Ce type de matériel permet de charger soit des marchandises d'un poids unitaire important, soit des marchandises encombrantes. Les marchandises misent sur les flats doivent être saisies et calées.

**FLAT CONTAINER/FLAT RACK** Mots anglais pour désigner un conteneur plate-forme.

**FLOTTAISON** C'est la ligne qui entoure le navire à la surface de l'eau, elle sépare les œuvres vives, ou Carène du navire, des œuvres mortes du navire. Le tirant d'eau d'un navire se compte à partir de la ligne de flottaison.

**FLOTTE** Ensemble des navires armés ou affrétés par un armateur constitue sa flotte. Par extension on parle aussi de flotte conteneurs, qui constitue l'ensemble des conteneurs exploités par DELMAS.

**FMI** Fonds monétaire international

**F.O.B** "FREE ON BOARD", deux significations à ne pas confondre : 1. Terme de vente d'un contrat commercial international "INCOTERM" signifiant que le vendeur supporte la responsabilité de la marchandise et des coûts jusqu'à la remise à l'armateur, l'acheteur prenant alors le relais. 2. Par extension ; terme de définition du contrat de transport maritime LINER TERM - "BORD" ou "FREE IN". Les coûts de manutention depuis quai à sous palan à bord navire étant à la charge de la marchandise (du metteur à FOB).

**FORCE MAJEURE** (Force Majeure) Elément insurmontable et imprévisible, cf. Acte de Dieu. exemple raz de marée, tremblement de terre.

**FORCLUSION** Déchéance d'un droit non exercé dans les délais prescrits par la loi. En matière de transports maritimes, les actions ou recours sont forclos au bout d'un an.

**FORTUNE DE MER** Expression utilisée par les assureurs pour désigner les avaries, soit au navire, soit à la marchandise survenues pendant une traversée, tempête, cyclone.

**FORTY FOOTER** Conteneur de 40'.

**FORWARDER** Transitaire en anglais. Cf. Auxiliaire et commissionnaire de transports.

**FRAIS SUIVIS** Frais encaissés à destination pour le compte de l'expéditeur. La solvabilité du payeur à destination n'est vraiment connue que par l'agent du port

de déchargement, il convient donc d'obtenir de l'agent qui sera chargé du recouvrement d'obtenir préalablement son accord. La direction des ventes et des lignes peut le cas échéant intervenir pour obtenir l'accord de l'agent de destination.

**FRANC BORD** Distance entre la surface de l'eau et le livet de pont du navire, au maître couple du navire ou mi longueur du navire. Livet de pont est l'intersection entre le pont supérieur du navire et la muraille.

**FRANCHISE** En anglais, "free time", temps accordé aux clients pour prendre livraison des marchandises sans payer de frais de stationnement ou de surestaries de conteneur. Les franchises sont spécifiées dans les tarifs à l'import .il y a aussi des franchises à l'export quand le client ne charge pas ses conteneurs ou marchandise sur le premier navire en partance.

**FREE CIRCULATION** Convention douanière internationale spécifique au conteneur maritime (voir Libre Circulation) .

**FREE IN AND OUT** Cf. FIO.

**FREIGHT ALL KINDS** Cf. FAK

**FREIGHT COLLECT** Fret payable à destination par le réceptionnaire de la marchandise.

**FREIGHT PREPAID** Ne veut pas dire fret payable ,mais fret encaissé, payé d'avance. C'est à dire que le client paie cash contre la remise des connaissements par DELMAS.

**FRET** Montant total du prix du transport maritime. Dans le langage courant signifie aussi la marchandise à charger sur un navire, se dit aussi pour le transport routier, fluvial ou aérien.

**FRIGO** Appellation commune d'un conteneur frigorifique. Le conteneur frigorifique est un conteneur dont les parois sont isothermes, muni d'un groupe frigorifique et d'un système électrique de chauffage capable de maintenir à l'intérieur du conteneur une température constante de conservation des marchandises, pendant la traversée. Le conteneur peut maintenir des températures allant de moins 25°C à plus 25°C. Les conteneurs frigorifiques ont des machines thermiques autonomes ,soit électriques, soit équipés avec des moteurs diesel électriques .

**FULL CONTAINER LOAD** Voir FCL

**FULL CONTAINERSHIP** Navire conçu pour ne transporter que des conteneurs et ayant ses cales cellularisées. Un FULL-CONTAINERSHIP peut être gréé ou non. Les navires de DELMAS desservant des zones où tous les ports ne sont pas équipés de moyens de manutention pour les conteneurs ,sont donc gréés.



**GAEL** Logiciel d'exploitation comptable.

**GATE** En anglais entrée du terminal, aubette au Havre où s'effectue l'enregistrement et la vérification des conteneurs avant l'entrée ou la sortie du terminal. Un taux de fret peut être donné GATE/GATE ce qui signifie que le taux comprend l'ensemble des manutentions y compris les opérations de déchargement et de chargement sur châssis / Wagon / Barge.

**GEMO** Groupement des employeurs de Main d'œuvres, Syndicat des manutentionnaires du port du Havre.

**GENERAL CARGO** Terme anglais pour désigner les marchandises diverses chargées en conventionnel.

**GERBER** Terme utiliser en manutention pour empiler les marchandises les unes sur les autres. On gerbe les conteneurs en les chargeant les uns aux dessus des autres.

**GITE** Inclinaison que prend le navire sur le bord. Pendant les opérations de manutention où il y a des mouvements de poids importants de chaque côté de l'axe longitudinal du navire le Second Capitaine suit la gîte et compense avec les ballasts pour que le navire reste horizontal.

**GOUSSET** Tôle triangulaire servant à relier deux pièces d'une charpente métallique.(Barrots aux membrures)

**GREER** Equiper un navire d'engin de manutention, mâts de charge ou grues.

**GREY BOX** Boîte grise = neutre ; concept de gestion conteneur visant à réduire les coûts du parc en constituant un stock de vides pour le bien commun dont les partenaires sont les fournisseurs l'intérêt est l'utilisation d'un conteneur par un partenaire même s'il n'est pas le fournisseur direct du conteneur utilisé.

**GRUME** Section de tronc d'arbre pouvant atteindre jusqu'à 8 mètres de long et dont le diamètre varie entre 0.80m et 1.30m voire plus selon les essences.

**GRUMIER** Navire spécialisé pouvant transporter des grumes. Les grumiers sont particulièrement résistants aux chocs, ce qui n'empêche pas pour autant les avaries de manutentions.

Désigne également un attelage routier constitué d'un tracteur et d'une remorque qui permet d'acheminer de la forêt aux parcs de stockage les grumes.

**GROSSWEIGHT** Poids brut en Anglais. Signifie le poids maximum autorisé pour un conteneur en charge . Le GWT est obligatoirement inscrit en Kilos sur la porte droite du conteneur (marquage ISO), il varie en fonction des caractéristiques techniques du conteneur entre 24.000 kg et 30.480 kg.

**GROUPAGE** Charger en un lot unique dans un ou plusieurs conteneurs, des lots différents pour une même destination, soit pour un client unique, soit pour plusieurs

clients. Le groupeur est maître des opérations d'empotage et remet à DELMAS un conteneur " complet "

**GROUPEUR** Commissionnaire de transport, regroupant les différentes commandes d'un ou de plusieurs clients, pour lui / leur expédier en un seul lot en conteneurs. Appelé N.V.O. aux Etats Unis.

**GRAND PAVOIS** (arborer le...) Circonstance qui ne manque pas d'allure et qui consiste, sur un navire, à hisser tous les pavillons.

**GRT** GROSS REGISTER TONNAGE : jauge brute d'un navire (voir jauge)



**HANDLING** Manutention des marchandises en anglais.

**HANDLING CHARGES** Frais liés à la manutention, qui sont re facturés habituellement aux clients.

**HARASSE** (CRATE en anglais) Désigne une caisse en bois à claire-voie.

**HARBOUR DUES** Droits de port en anglais. Les droits de port sont à la charge de l'armateur. Il est de règle dans certains pays d'Afrique où les HARBOUR DUES sont très élevés, qu'ils soient re facturés aux clients sous la rubrique " HARBOUR DUES ".

**HAULAGE** Transport terrestre en anglais. D'où les termes CARRIER HAULAGE, MERCHANT HAULAGE. (Voir définitions)

**HATCH** En Anglais désigne la cale d'un navire.

**HATCH COVER** En anglais le panneau de cale se dit aussi " PONTOON. "

**HEAVY LIFT** Voir colis lourd .

**HILOIRE** Poutre de renfort entourant le panneau de cale, et recevant les panneaux de cale. Hiloire plus Panneaux assure l'étanchéité de la cale par rapport à l'ouverture dans le pont principal.

**HIGH CUBE CONTAINER** Conteneur dont la hauteur est de 9'6 au lieu du standard à 8'6. Ce type de conteneur se développe fortement en trafic Est / Ouest sur le range ASIE/USA et par extension commence à apparaître sur les TRADES Nord / sud avec les mêmes opérateurs (E/W) . DELMAS ne souhaite pas développer ce type de conteneur aujourd'hui car les contraintes sont importantes ( surcoût conteneur non rémunéré et contraintes navire).

**HINTERLAND** Région de production ou de consommation ,qui est desservi par un port. (Hinterland du Havre, Rouen ,Caen, Lille, et la région parisienne.)

**HOLD** Voir cale.

**HOUSE / HOUSE** Terme utilisé essentiellement en EST/OUEST . Conditions de transport selon lesquelles le pré et post transport, depuis l'origine de la marchandise jusqu'à sa destination finale, sont effectuées par

l'opérateur en « carrier haulage » lesquels sont intégrés au fret .

**HOUSE TO PIER** Terme utilisé essentiellement en EST/OUEST, et plus particulièrement sur les USA, indiquant que l'armateur prend en charge le conteneur du point de positionnement au terminal ,du port de déchargement.

**HORAIRE** Désigne l'horaire du navire dans les différents ports prévus dans un voyage. Bien que le mot soit toujours utilisé il est remplacé par certain par le mot SCHEDULE .

**HYDRO** Expression usuelle pour désigner L'ECOLE NATIONALE DE LA MARINE MARCHANDE.



**IDLE TIME** (manutention), Temps pendant lequel les opérations de chargement ou de déchargement du navire sont arrêtées : ouverture des panneaux de cale, attente de cargaison ou de moyen d'évacuation des marchandises à décharger, panne de grue ou de portique.

**IDLE TIME** (Conteneur) ,Temps moyen pendant lequel le conteneur n'est pas commercialement utilisé. Cette durée exprimée en nombre de jours / conteneurs vides est rapportée au nombre de conteneurs exports de la période .

**IMCO** “ International Maritime Consultative Organisation “. Organisme international dépendant de L'ONU, qui réunit les pays les plus importants en matière de transport Maritime et établit des recommandations sur la sécurité dans le transport, dont le transport des marchandises dangereuses.

**IMDG (Code)** Le Code Maritime International de Marchandises Dangereuses publié par l'I.M.O., regroupe l'ensemble des dispositions obligatoires concernant le transport des marchandises dangereuses en colis ou sous forme solide en vrac .

**IFP** INTERIM FUEL PARTICIPATION. Dénomination de la surcharge pour l'augmentation du prix des soutes sur certaines lignes.

**IMBALANCE** Déséquilibre des flux conteneurs entre 2 zones. On parle d'IMBALANCE commercial lorsqu'on mesure ce déséquilibre sur les conteneurs pleins (Import- Export) .

**IMO** L'Organisation Maritime Internationale est une organisation fondée en 1958 regroupant 155 membres dont l'objectif premier était de développer un ensemble de convention, codes et recommandations internationales ayant trait au droit de la mer et au transport des biens et personnes par voies maritimes .

**IMPORTATION** Activité consistant à importer en France des produits ou des marchandises manufacturées en

payant des droits de Douane. On parle en maritime de trafic à l'importation.

**INCOTERMS** Règles internationales fixant les termes de vente entre acheteur et vendeur, utilisées dans les contrats de vente internationaux.

**INDICATIF** Code international de 4 lettres identifiant un navire appelé aussi indicatif d'appel. Peut être indiqué au manifeste du navire.

**INFORMATIQUE EMBARQUEE** Application informatique spécifique à DELMAS permettant aux bords d'effectuer les plans de chargements sur les porte containers.

**INLAND HAULAGE** Transport intérieur contrôle par l'armateur. Utilisé en trafic EST/OUEST .

#### **INSPECTION PHYTOSANITAIRE**

Inspection faite par les services de santé pour contrôler l'état des végétaux tant à l'importation qu'à l'exportation. Souvent ces inspections obligent à un traitement chimique des marchandises. Dans le langage transitaire portuaire. cette opération s'appelle le passage en PHYTO.

**INSPECTION VETERINAIRE** Inspections faites à l'importation sur les produits comestibles viandes et poissons pour s'assurer de leur bon état sanitaire et de la mise à la consommation sur le marché national.

**INSULATED CONTAINER** Voir Conteneur ISOTHERME ou CONAIR.

**INTERCHANGE** 1/ En anglais “ EIR ”.(EQUIPMENT INTERCHANGE RECEIPT) Document établi à chaque transfert de responsabilité du conteneur dans la chaîne de transport, indiquant son état apparent extérieur, ainsi que le numéro de scellé lorsqu'il est empoté. Ce document est important pour Delmas dans le traitement des actions de prévention et de recours sur les avaries à la marchandise et /ou au conteneur. 2/ En anglais “ INTERCHANGE ” : action de transférer la responsabilité et les coûts d'un conteneur entre 2 armateurs partenaires. Deux options d'INTERCHANGE sont possibles : le DIRECT INTERCHANGE (D/I) ou la sous location (SUBLEASE). Opération intervenant sur les vides (accords logistiques) et / ou sur les pleins (accord transbordement /CCA) .

**INTERFACE** Logiciel permettant ,de transmettre des informations d'un fichier à un autre logiciel.

**INTERMODAL** mode de transport effectué par une unité de charge sur plusieurs moyens de transport( rail, route , fleuve, mer ) .Le transport de bout en bout des conteneurs est du transport intermodal.

**ISO** International Standart Orgaisation fondée en 1946 et basée à Genève avec pour objectif le développement de standards communs pour l'industrie, le commerce et les communications . Pour être homologués, les conteneurs doivent être construits selon les normes « ISO » .

**ISO 9000** Série de standards internationaux relatifs au management et à l'assurance qualité . Société de services, Delmas se doit d'être certifié ISO 9002 .

**ISOTHERME** Ce dit d'un conteneur qui transporte des marchandises sous température dirigée, dont les parois ainsi que la porte du conteneur sont thermiquement isolées, et qui est connecté par deux opercules à une centrale de froid fixe .Il n'y a pas de conteneur de ce type chez DELMAS. Ce type de conteneur est appelé également CONAIR.

## J

**JAUGE** Volume des capacités intérieures d'un navire. La jauge s'exprimait en tonneaux, soit 100 pieds cubes = 2,83m<sup>3</sup>, avant l'application de la convention internationale de Londres, 1969, laquelle adopte une formule mathématique complexe pour la mesure des jauges, différente selon le type du navire. Quoi qu'il en soit, la jauge brute est calculée à partir de la capacité intérieure complète du navire, alors que la jauge nette est déterminée après déduction de tous les espaces non commerciaux du navire, elle est donc fonction de la capacité utile. Le jaugeage des navires est assuré par les Douanes. Un certain nombre de frais de port et de canal sont calculés à partir de la jauge du navire.

**JOINT VENTURE** Accord de partenariat, visant à mettre en commun les moyens de deux ou plusieurs partenaires.

**JOURS DE PLANCHE** (voir Staries)

**JOURNAUX DE BORD** Registres dans lesquels sont inscrits d'une façon journalière, tous les événements, que le navire soit en mer ou au port. Ces au vu de ces journaux que le Commandant (Capitaine) fait son rapport de mer.

**JUSANT** Courant de marée descendante.

## K

**KERGUELEN** voir " pavillon Kerguelen "

**KROOMEN** Hommes du pays des KROO. Les KROO sont plus qu'une tribu . Devenus des spécialistes de la mer. Leur localisation est à cheval entre le Libéria et la Côte d'Ivoire sur la côte occidentale d'Afrique. Les KROO sont embarqués soit à SAN PEDRO soit à TEMA pour assister l'équipage dans l'entretien et les manutentions à bord des navires .Les KROO font preuve d'habileté à bord des grumiers lors du chargement des billes de bois flottées particulièrement sur les rades foraines. Le chef de l'équipe de Kroo est appelé chef cacatois.

## L

**LAMA** " LINER AND AGENCY MARITIME APPLICATION " ou " Logiciel pour Agent Maritime et Armateur ", logiciel d'exploitation utilisé par DELMAS pour les agents africains, en Asie et aux Antilles en cours de remplacement par ALIS . Certaines applications comme le TRACKING ont été développées sur LAMA MICRO.

**LAMANAGE** Opération d'amarrage des navires dans les ports ,effectuée par des lamaneurs et facturée aux armateurs en fonction de la taille du navire.

**LAMANEUR** Personne effectuant les opérations d'amarrage, en capelant les aussières des navires aux bittes d'amarrage. Les lamaneurs sont regroupés dans les ports dans des coopératives de lamanage.

**LARGEUR HORS TOUT** La plus grande largeur du navire ,y compris l'épaisseur du bordé.

**LASHING** Voir Saisissage .

**LCL** Abréviation utilisée pour indiquer le statut d'une marchandise dans un conteneur, signifiant " LESS THAN CONTAINER LOAD ".C'est à dire que DELMAS accepte des marchandises en conventionnel sous hangar, pour être empotées par le manutentionnaire de DELMAS, dans le port. Plusieurs chargeurs au connaissance .

**LCL CHARGES** Frais facturés aux clients pour l'emportage des marchandises par DELMAS. Les LCL Charges varient selon les ports.

**LCL/FCL** Statut des marchandises dans un conteneur indiquant que les marchandises sont empotées dans un conteneur par DELMAS, mais délivrées à destination chez le client.

**LCL/LCL** Statut des marchandises :Indiquant que les marchandises sont empotées et dépotées par DELMAS ou son représentant . Plusieurs chargeurs, un seul destinataire .

**LETTRE DE CREDIT** Document stipulant les conditions de règlement ,dans le cas d'un crédit documentaire.

**LETTRE DE GARANTIE** Lettre par laquelle un chargeur ou un réceptionnaire s'engage à indemniser au cas où DELMAS subirait un préjudice en répondant favorablement à sa demande tel que livraison sans présentation de connaissance. La garantie est bancaire lorsqu'elle est consignée par une banque.

**LEGE** Navre lège, veut dire navire vide.

**LIBRE PRATIQUE** Autorisation donnée par les autorités sanitaires dans un port après contrôle, permettant la libre circulation des personnes à bord.

**LIBRE CIRCULATION** " Free Circulation " .Convention douanière communautaire , permettant au conteneur maritime utilisé en trafic international de bénéficier d'un statut d'admission temporaire simplifiée.

**LICENCE DE COMMISSIONNAIRE** Titre réglementaire attribué au responsable de l'entreprise, lui permettant d'effectuer des transports terrestres pour le compte d'autrui.

**LICENCE D'IMPORTATION** Marchandises ne pouvant être importées qu'avec le contrôle des douanes délivrant des autorisations ou licences.

**LIGNE REGULIERE** Service régulier entre deux zones géographiques desservant, à des dates fixées à l'avance, des ports de chargement et de déchargement

,avec des navires d'un type identique, et des rotations identiques.

**LINER TERMS** Conditions fixant la répartition des frais d'embarquement et de débarquement, entre les chargeurs / destinataires et DELMAS. Chaque ligne a ses LINER TERMS, qui sont bord / bord, sous palan / sous palan, quai / quai et un mélange de l'ensemble des conditions. La conteneurisation a réduit les conditions de ligne à quai / quai.

**LISTE DE CHARGE** Liste reprenant l'ensemble des marchandises devant être chargées sur un navire, par type de marchandise et par port de destination. La liste est éditée dans ALIS dans le module booking.

**LISTE DE COLISAGE** Liste d'un ensemble de colis, indiquant les différentes dimensions des colis ainsi que les différents poids. Très importante pour faire les cotations de PROJECT CARGO.

**LISTING** Liste des colis contenu dans un conteneur, ou dans une caisse.

**LIVRAISON** Moment où un navire affrété à temps ou en "coque nue", est mis à la disposition de son affréteur par le fréteur, selon les conditions (lieu, date et état du navire) fixées par la charte-partie.

**LIVRE DE BORD** Voir journal de bord / idem.

**LLOYD'S REGISTER OF SHIPPING** Société de classification.

**LOCATION** Se dit pour les conteneurs qui sont loués: en location.

**LOLO** Abréviation de "LIFT ON, LIFT OFF", pour indiquer une manutention verticale sur les porte conteneurs, en opposition à une manutention horizontale sur les navires rouliers.

**LONG TON** Unité de poids utilisée aux USA, pour définir le poids brut d'un conteneur.

**LONG COURS** Se dit d'une navigation lointaine.

**LONGUEUR HORS TOUT** Longueur du navire, mesurée entre les points extrême de l'avant et de l'arrière du navire.

**LONGUEUR ENTRE PERPENDICULAIRE** Longueur du navire, mesurée à la ligne de flottaison entre l'avant et l'arrière.

**LOUEUR** Mot utilisé dans le langage courant pour désigner une société de location de conteneurs.

**LOT DE GROUPE** Lot de marchandises, remis en un seul lot par un commissionnaire de transport, comprenant de multiples envois.

**LUMPSUM** Forfait incluant un ensemble de prestations. Souvent employé pour un tarif.



**MAD** Signifie mise à disposition de conteneur sur un dépôt.

## MAGASINS ET AIRES DE DEDOUANEMENT

Entrepôts et surfaces destinés à recevoir temporairement des marchandises et dont l'ensemble des mouvements des marchandises est contrôlé par la Douane avec des déclarations types.

**MAFI** Remorque utilisée pour le chargement de colis lourds et encombrants sur des navires rouliers, manutentionnés avec un TUG MASTER. Cette remorque ne peut sortir de l'enceinte du terminal. Il y a des MAFIS de 20' et de 40'. Il y a aussi des MAFI spécialisés pour colis lourds pouvant recevoir jusqu'à 120 tonnes.

**MANIFESTE** Document standardisé, reprenant par couple de ports l'ensemble du détail de la marchandise chargée sur le navire. Les manifestes doivent être remis à bord avant le départ du navire. Car les navires peuvent être contrôlés par les douanes dans les ports, ou, en cas de tension, arraisonnés dans les eaux territoriales d'un pays. Certains manifestes peuvent être visés par le consul du pays de destination avant l'embarquement. En cas d'impossibilité de remettre à bord le manifeste définitif au moment de l'appareillage l'agent du navire remet au commandant un manifeste provisoire.

**MANIFESTE COMPTABLE** Manifeste reprenant, par couple de ports et par connaissance, la taxation des marchandises et indiquant si le fret est payé au départ ou à destination. La compilation des manifestes comptables permet d'avoir l'ensemble des recettes pour un port.

**MANQUANT** Perte partielle de colis constatée à l'arrivée du navire par rapport à ce qui était déclaré au manifeste.

**MANUTENTION** Mot utilisé pour désigner les différentes opérations de chargement ou de déchargement des navires ou pour désigner la société qui effectue les opérations de manutention.

**MARCHANDISES DIVERSES** Cargaison composée de différentes marchandises, colis divers, par opposition à des cargaisons de vrac solide ou de vrac liquide.

**MACHINE (la)** Espace à bord du navire où se trouve les différentes machines de propulsion et moteurs auxiliaires.

**MAILLON** Longueur de chaîne de 30 mètres. Sur un navire l'ancre est reliée à une chaîne de 10 maillons.

**MANOEUVRE** Mouvement donné au navire à l'aide de la machine et du gouvernail. Plus particulièrement utilisé pour les manœuvres portuaires.

**MARQUAGE** Action de mettre des marques sur les colis.

**MARQUES** Lettres et chiffres apposées sur les caisses et colis pour les reconnaître. Les marques sont reportées au connaissance et au manifeste.

**MARQUE DE FRANC BORD** Nautique, Marque apposée sur la coque du navire pour vérifier l'enfoncement du navire par rapport à ses certificats de navigation. On dit qu'un navire est aux marques lorsqu'il atteint ses marques et qu'il est plein en tonnage.

**MAT DE CHARGE** Appareil de levage installé à l'aplomb des cales des navires pour permettre la manutention des marchandises.

**MASTER PLAN** Plan de chargement indiquant la situation réelle du chargement du navire à un moment donné.

**MASTER LEASE** Contrat de location conteneur traité pour une utilisation de l'équipement court terme qui offre une grande flexibilité (prise en charge / restitution) mais à un prix plus élevé que le contrat de location Long terme.

**MEMBRURE** Renfort de tôle vertical sur le bordé du navire, donnant à la coque du navire sa rigidité transversale.

**MERCHANT HAULAGE** Transport des conteneurs effectué par le client en opposition à CARRIER HAULAGE.

**MILLE** Unité de mesure internationale pour les distances en navigation aérienne ou maritime. Le Mille marin (ou nautique) vaut par convention 1852 mètres et correspond à la distance entre deux points de même longitude, dont la latitude varie d'une minute.

**MILE** Unité de mesure utilisée dans les pays anglo-saxons pour les distances terrestres. Le Mile vaut 1609 mètres.

**MONTANTS DE PONTEE** Pièces en général métalliques hissées verticalement que l'équipage du navire met en place le long du pavois pour permettre le chargement en pontée de marchandises. Principalement utilisés par DELMAS pour le transport des grumes entre la côte d'Afrique et l'Europe ou l'Asie.

**M/S** Abréviation de MOTOR SHIP.

**MOTHER SHIP** Navire qui charge ou décharge des conteneurs qui sont ensuite acheminés par feeder.

**MOUILLAGE** Emplacement délimité sur une rade où les navires viennent mouiller leur ancre. Un navire au mouillage est soit en attente de place à quai, soit quand il n'y a pas d'infrastructures portuaires, un navire prêt à effectuer ses opérations de manutention.

Le chargement des billes de bois A KRIBI, CAMPO, MAYUMBA, PORT GENTIL et OWENDO est fait au mouillage, dans ces conditions les bois sont amenés par flottage ou par barge le long du bord.

**MOUVEMENT** Terme indiquant le nombre de conteneurs à charger ou à décharger et à shifter. On apprécie l'importance d'une escale d'un navire porte conteneurs en nombre de mouvements.

**MOUVEMENT** Indication par les agents de la position d'un conteneur en fonction d'un cycle d'opérations établi.

**MOUVEMENT DU NAVIRE** Mouvement de roulis et de tangage lorsque le navire est en mer.

**MPP** Abréviation de Multipurpose, terme souvent utilisé à la ligne Afrique, pour désigner sur la ligne Méditerranée un navire multipurpose.

**MULTIMODAL** Transport de marchandises effectué par au moins deux mode de transport.

**MUSOIR** Pointe extrême d'une jetée ou d'un quai ou d'un sas.

**M/V** Abréviation de motor vessel.

## N

**NAVIGABILITE** Etat d'un navire en mesure de prendre la mer, en anglais SEAWORTHY.

**NAVIRE** Nom générique pour les constructions flottantes de grande dimension, ayant un appareil propulsif. En droit l'appellation de "Navire" est réservé aux bâtiments qui naviguent sur mer. Le navire est doté d'un statut spécial, comme une personne physique, il a un nom, un domicile et une nationalité. Un navire est dit armé, lorsqu'il est prêt à naviguer.

**NAVIRE GRUMIER** Navire spécialement étudié pour transporter des billes de bois, tant en cale qu'en pontée, et ayant ses propres appareils de levage. Le pont est équipé de montants, permettant le calage et le saisissage des billes de bois.

**NAVIRE MULTIPURPOSE** Navire pouvant charger tous types de marchandises, y compris des conteneurs, et ayant ses propres moyens de levage.

**NAVIRE POLYTHEME** Navire spécialement conçu pour charger, dans ses cales, des marchandises sous température dirigée.

**NAVIRE PORTE CONTENEURS** Navire conçu et équipé pour transporter exclusivement des conteneurs, pouvant avoir ses propres moyens de levage.

**NAVIRE ROULIER** Navire conçu avec une rampe arrière ou latérale desservant l'ensemble des ponts du navire, et permettant la manutention horizontale des marchandises (voir RORO) et pouvant recevoir des conteneurs en pontée.

**NEGOCIABLE** Se dit d'un connaissement à ordre, qui peut servir à la vente des marchandises.

**NEUTRAL BODY** Organisme de contrôle neutre qui intervient pour le compte d'un ensemble d'armateurs afin de vérifier, mettre œuvre ou contrôler l'application de mesures, à commencer le tarif, prises en commun.

**NET REGISTERED TONNAGE** En anglais : jauge nette (voir jauge)

**NICHE** Terme économique désignant un secteur d'activité en dehors des grands courants traditionnels, faisant appel à une spécialisation. Les niches sont le plus souvent opérées en Nord-Sud.

**NOEUD** Unité de vitesse du navire. Nombre de milles parcourus en une heure. La vitesse des navires de DELMAS est entre 16 et 18 nœuds.

**NOE/NOS** Abréviation de "NON OTHER ENUMERATED/SPECIFIED" permettant de classer toutes les marchandises non reprises nommément à un tarif.

**NORD/SUD** Désigne par opposition les échanges entre pays industrialisés et pays émergents . Les navires utilisés sont de plus petite taille, sont souvent grésés pour palier le manque d'infrastructure locales et transporter en retour des matières premières ou produits semi finis .

**NOTE DE CHARGE** Document reprenant le détail des marchandises reçues ,soit sous le hangar, soit sur le terminal, pour être chargées sur un navire ,rédigée par le transitaire et signée par l'opérateur .La signature de la note de charge est la reconnaissance de la prise en charge de la marchandise par DELMAS.

**NOTIFY** Société ou personne mentionnée sur le connaissement ,devant être prévenue de l'arrivée à bon port des marchandises.

**NOTICE OF READINESS (N.O.R.)**  
Avertissement du capitaine d'un navire affrété au voyage pour signaler à l'affréteur que le navire est prêt à charger ou à décharger. L'écoulement du temps imparti aux opérations de manutention (voir Staries) par la charte-partie est déclenché dans chaque port par la N.O.R.

**NORTHBOUND** Terme anglais souvent utilisé pour indiquer le sens de rotation d'un navire. Vers le nord.

**NRT** en anglais : NET REGISTER TONNAGE = jauge nette (voir jauge)

**NVOCC** "NON VESSEL OPERATING COMMON CARRIER".Terme pour désigner une société qui n'a pas de navires, mais exploite ses propres conteneurs et affrète des espaces sur des navires de lignes régulières, en délivrant ses propres connaissements. Dans l'activité CROSSTRADE, Delmas agit comme NVOCC lorsqu'il charge sur des armements tiers.



**OCEAN FREIGHT** Terme anglais pour désigner le fret maritime.

**OEUVRES VIVES** Partie de la coque d'un navire au dessus de la ligne de flottaison.

**OFF HIRE** Suspension de location.1/ Action de restituer un conteneur de location au fournisseur.2/ En matière d'affrètement à temps, suspension du temps d'affrètement et du paiement de la location correspondante à la suite d'une indisponibilité du navire, tel que prévu dans la charte-partie. Ce type d'incident doit toujours faire l'objet d'un procès verbal (STATEMENT OF FACT) ou d'un avis signé par le capitaine.

**OMI** Voir I.M.O.

**ON BOARD** Signifie, en anglais, que la marchandise est bien embarquée sur le navire.

**ON DECK** En français, en pontée. La marchandise est chargée sur le pont du navire, lorsque cette mention est apposée sur le connaissement, c'est au chargeur de s'assurer.

**OPEN TOP** Terme pour désigner un conteneur dont le toit est constitué d'une bâche amovible permettant le chargement de colis longs ou lourds en vertical.

**OPERATEUR** Société ne possédant pas de navires mais pouvant exploiter des navires affrétés soit en ligne régulière, soit au tramp.

**OPTION** Connaissement émis à option. Cela signifie que l'exportateur charge sa marchandise sans être fixé sur la destination finale Et demande à l'armateur de porter au connaissement plusieurs ports de destination ex Le Havre option Hambourg, option Rotterdam. Le client s'engage à lever l'option 8 heures avant l'arrivée du navire dans le premier port touché.

**OUTSIDER** Nom donné à un armateur ou à un Opérateur qui fait concurrence à une conférence établie sur un secteur.

**OVERHEIGHT** Dépassement en hauteur d'une marchandise empotée dans un conteneur Open Top ou flat.

**OVERWIDTH** Dépassement en largeur d'un colis empoté sur un flat.

**OVERLENGH** Dépassement en longueur d'un colis sur une plate forme.

**OVERTIME** Heures supplémentaires en anglais.

**OWNER** 1/ En anglais SHIPOWNER désigne l'armateur propriétaire d'un navire. 2/ Terme générique désignant le propriétaire d'un équipement ou d'un conteneur. 3/ OWNER's REP Représentant de l'armateur à l'étranger dans sa fonction d'opérateur de navire et chargé de défendre les intérêts de la ligne notamment dans sa mission de représentation commerciale.



**PACKAGE** En anglais ,colis, paquet.

**PACKING LIST** En anglais liste de colisage.

**PALANQUEE** Ensemble de colis, pris en une seule fois sur une palette ou avec des élingues.

**PALETTE** Support de chargement en bois conçu pour unitiser les marchandise et faciliter leur stockage et leur manutention. Les marchandises sont ainsi manipuler au chariot élévateur à fourche, accélérant les opération de manutention. En transport ferroviaire et routier les dimensions des palettes sont standardisées.

**PANNEAU** Elément rigide et étanche placé horizontalement sur les ouvertures de cale (écoutille) d'un navire de charge. Les panneaux sont généralement actionnés par des dispositifs mécaniques ou hydrauliques. Aujourd'hui, sur les navires porte-conteneurs, les panneaux peuvent être amovibles et manutentionnés par les portiques à conteneur ou les grues.

**PASSAGE PORTUAIRE** Phase de l'acheminement des marchandises , transitant dans un port.

**PAVILLON** Terme employé pour désigner l'insigne de la nationalité d'un navire. Les navires sont immatriculés sous pavillon français ou sous pavillon étranger. Ce sont les règlements du pays qui fixent les règles d'armement.

**PAVILLON BIS** Variante d'un pavillon national mis au point par certains pays pour contourner les contraintes du pavillon national en le dotant de réglementations avantageuses spécifiques, économiquement notamment sur les charges sociales ou la fiscalité et autorisant une mixité de l'équipage entre les nationaux et des étrangers, afin de rendre plus compétitifs leurs armements nationaux.

**PAVILLON KERGUELEN** Pavillon Bis français. Les navires sont alors enregistrés à PORT-AUX-FRANÇAIS, port principal des îles Kerguelen (superficie 7000 Km<sup>2</sup>, 49.21 Sud 70.12 Est), faisant partie des T.A.A.F (Terres Australes et Antarctiques Françaises, regroupant également les îles Crozet, Saint Paul et Nouvelle Amsterdam). L'enregistrement d'un navire sous registre Kerguelen (T.A.A.F.) autorise l'armateur à l'armer avec un équipage mixte, composé au minimum de 35% de français, dont 4 officiers. Les fonctions de Commandant et Chef-Mécanicien sont obligatoirement tenues par des Français.

**PARC** Terme générique pour désigner le stock conteneurs exploité par une ligne, ou un ensemble de conteneurs sur un dépôt.

**PARC FERME** Parc de conteneurs vide sous responsabilité directe de la ligne.

**PARC OUVERT** Parc de conteneurs vides, placé sous la responsabilité d'une entité de gestion conteneur (ex Delco en Europe), et mis à la disposition de plusieurs lignes (voir Grey box).

**PAVOIS** Partie de la coque au dessus du pont dans le plan du bordé, servant à protéger les personnes circulant sur le pont. Le pavois servait de référence dans les conditions sous palan.

**PAYEUR** Personne ou société qui paye le fret et à qui est adressé la facture.

**PAYLOAD** Charge utile d'un conteneur.

**PAYOL** Bastin de bois fixé au dessus des plafonds de ballast recouvrant le fond de la cale d'un navire conventionnel.

**PER DIEM** Coût de location et d'exploitation conteneur calculé sur une base journalière et rapporté à une unité conteneur. Les PER DIEMS varient en fonction du type de conteneurs.

**PERTE A L'ARRIMAGE** Une marchandise conventionnelle ne s'adapte pas forcément aux formes du navire. L'utilisation de la câle tient compte de la perte de volume occasionnée par les spécificités de la marchandise. La perte peut atteindre jusqu'à trois ou quatre fois le volume.

**PICK-UP** Prise en charge d'un conteneur de location dans un dépôt loueur.

**PICK-UP CHARGE** Taxe variable facturée par le fournisseur à l'utilisateur / locataire au moment de la prise en charge du conteneur et destinée à couvrir le fournisseur des dépenses de mises à disposition du conteneur.

Les Pick-up charges varient suivant les types de conteneurs et suivant la zone géographique.

**PIER TO HOUSE** Terme en trafic EST/OUEST désignant qu'un conteneur est pris en charge par l'armateur depuis le quai jusqu'à domicile.

**PIER TO PIER** Terme en trafic EST/OUEST désignant qu'un conteneur est pris en charge par l'armateur depuis le quai et réacheminé sous carvies haulage jusqu'au point de livraison (domicile).

**PIGOUILLE** La pigouille est une pièce métallique pointue à une extrémité et qui dispose d'un anneau articulé à l'autre. La pigouille est destinée à être plantée dans le bois par le manutentionnaire qui passe ensuite un câble d'acier dans toutes les boucles des grumes qui constitueront une drome. La drome ou le radeau peut ainsi être amené le long du bord d'un morceau. Les premières pigouilles ont été utilisées dans le marais pointevin pour charier les bois par flottage sur les canaux du marais appelés aussi la venise verte.

**PILOTE** Personne appartenant à une station de pilotage, et conseillant le commandant du navire pendant les manœuvres d'entrée et de sortie du navire. Le pilote ne démonte pas le capitaine du navire en droit maritime.

**PILOTAGE** Service obligatoire dans les ports qui fournit un pilote pour effectuer les manœuvres d'entrée et de sortie dans les ports.

**P&I CLUB** Abréviation de PROTECTING AND INDEMNITY CLUB. Mutuelles d'Assurances issues de regroupement d'armateurs, pour se protéger des risques les plus courants non couverts par les polices d'assurances. DELMAS a comme P&I Clubs, le West of England, le UK Club, et le TT Club.

**PLACE OF ISSUE** Lieu d'émission du connaissement en anglais.

**PLACE OF DELIVERY** Lieu de livraison de la marchandise, utilisé chez DELMAS pour les BLD.

**PLACE OF RECEIPT** Lieu de réception de la marchandise, si ce n'est pas le port de chargement. Chez DELMAS, cette rubrique est utilisée uniquement que pour les conteneurs transportés par feeder depuis un autre port ou exceptionnellement au départ de Bordeaux.

**PLACEMENT** Action d'affecter un poste à quai à un navire, dans un port en fonction de ses opérations commerciales et de ses caractéristiques. Dans les ports français ce travail est fait par les officiers de port, et dans les grands ports, par les officiers de placement sous la responsabilité du commandant de port.

**POD - .PORT OF DISCHARGE** Port de déchargement mentionné au connaissement.

**POIDS BRUT** Poids de la marchandise y compris l'emballage, pour les conteneurs y compris la tare des conteneurs.

**POIDS NET** Poids de la marchandise sans l'emballage ,pour les conteneurs poids de la marchandise chargée dans les conteneurs.

**POINT-POINT** Se dit pour une cotation faite d'un endroit à un autre endroit, comprenant l'ensemble des différentes prestations.

**POL** PORT OF LOADING.

**POLICE FLOTTANTE** Police d'assurance sur facultés dans laquelle tous les risques faisant l'objet du contrat sont déterminés au fur et à mesure des expéditions .

**POOL** Association d'armateurs opérant un service en commun, et se répartissant les dépenses, voire les recettes.

**PORT EN LOURD(\*)** Poids de l'ensemble de ce que transporte un navire : marchandises, ballasts à eau ou à combustible et approvisionnements. Le port en lourd d'un navire est sa capacité de transport en tonnes.

**PORT SEC** Se dit d'un port de rivière ou d'un port situé dans l'interland où le navire n'escale pas et pour lequel on accepte des connaissements en sortie ou à destination de ce port. Les conteneurs étant acheminés du port sec vers un port de chargement ou vice versa sous douane, les opérations de dédouanement ayant lieu au port sec .

**PORTIQUE A CONTENEURS** Appareil de manutention permettant de charger et décharger des conteneurs à des cadences élevées.

**POSITIONNEMENT** Action qui consiste à positionner un conteneur chez un client ,à sa demande, sur un moyen de transport.

**POST ACHEMINEMENT** Inverse de pré acheminement, transport terrestre depuis un port vers un point de l'intérieur sous le contrôle de DELMAS.Cf BLD.

**POSTE A QUAI** Endroit où le navire fait escale dans le port. Les postes à quai sont attribués par la Capitainerie du port.

**PRE ACHEMINEMENT** Transport terrestre de marchandises ou de conteneurs ,pour acheminer les marchandises ou les conteneurs vers le port d'embarquement. DELMAS peut effectuer le pré acheminement pour les conteneurs.

**PREPAID** Signifie en anglais que le fret est encaissé.

**PRESTOWAGE** Prévisions d'arrimage des conteneurs ou des marchandises données par les opérations portuaires pour préparer les séquences d'embarquement dans le port suivant.

**PREVISION D'ARRIMAGE** idem qu'au dessus mais en français.

**PRISE EN CHARGE** Moment où DELMAS prend la marchandise sous sa responsabilité, lorsqu'elle est livrée au terminal ou sous hangar. C'est le manutentionnaire

porteur du contrat qui fait la prise en charge pour le compte de DELMAS.

**PROJECT CARGO** Ensemble de marchandises à transporter faisant partie d'un même projet de construction industrielle. (Ex : construction d'un aéroport ou d'une usine.)

**PRO FORMA** Devis émis pour indiquer le montant du fret ou de la marchandise, ou le coût estimatif d'une escale dans un port.

**PRE ELINGAGE** Marchandise généralement en sac, présentée à l'embarquement déjà élinguée, et pouvant être déchargée à destination avec les mêmes élingues. Cette méthode augmente considérablement les cadences de manutention aux deux bouts de la chaîne.

**PRELART** Bâche étanche qui couvrait les panneaux de cale.

**PRESCRIPTION** Délai au delà duquel on ne peut plus faire valoir ses droits en justice. Habituellement un an, en matière de transport maritime.



**QUALITE** Pour un service, se définit par " faire bien dès la première fois et à chaque fois ". Démarche Qualité : Démarche mise en place dans l'entreprise pour améliorer la performance et la fiabilité de l'entreprise vis à vis de ses clients.

**QUARANTAINE** Isolement imposé à un navire, infecté ou supposé être infecté de maladies contagieuses, dans un port ou sur une rade.

**QUART** Période de quatre heures pendant lesquelles l'équipage sous la conduite d'un officier ,assure le service du navire.

**QUIRAT** Part de propriété sur un navire.

**QUOTATION** Donner un prix à un client (en anglais).



**RADE** Grand bassin naturel ,ayant issue vers la mer, où les navires trouvent des mouillages surs.

**RADIER** Espace du dock flottant qui est immergé et reçoit le navire sur la ligne de tin, pour ensuite être échoué.

**RADOUB** ( forme de radoub) Passage au bassin d'un navire ,pour entretien ou réparation de la coque.

**RALLIER** Rejoindre un port ou un point précis du globe.

**RAMPE** Accès incliné permettant d'accéder aux différents ponts du navire.

**RANGEE** Limites géographique d'un marché (Ex : Rangée Hambourg à Lisbonne)

**RANGER** Mot anglais pour désigner les montants en fer ,permettant d'éviter le désarrimage sur un flat.

**RAPPORT DE MER** Rapport établi par le commandant au vu des journaux de bord, relatant le voyage ou un événement de mer particulier. le rapport est affirmé pour être authentifié, soit dans un consulat à l'étranger ,soit au tribunal de commerce dans un port français.

**RATE** Voir Taux .

**RECEIVED FOR SHIPMENT** Connaissance pouvant être émis alors que la marchandise est reçue à quai pour être chargée. Les connaissances DELMAS sont "RECEIVED FOR SHIPMENT". La mention "ON BOARD" ne peut être appliquée que lorsque la marchandise a été réellement chargée.

**RECEIPT** Récépissé an anglais.

**RECEPISSE** Désigne un reçu.

**RE(DE)LIVRAISON** Moment où l'affrèteur d'un navire loué à temps le restitue à son armateur, en accord avec les termes de la charte-partie. Au moment de la re(dé)livraison, on établit un certificat (REDELIVERY CERTIFICATE) généralement en présence d'un expert appointé par les parties à l'affrètement.

**REEFER** Abréviation de REEFER conteneur pour identifier un conteneur frigorifique. (voir conteneur frigo)

**REFERENCE COTATION** Référence donnée au client lorsqu'on lui donne une cotation et qui est demandée au client au moment du booking ,permettant ainsi de faire la facture qui correspond aux marchandises chargées pour un client donné.

**REEQUILIBRAGE** Voir équilibrage.

**REGLEMENTS D'AVARIES** Etat dressé par les experts et ayant pour objet de répartir la contribution aux avaries communes proportionnellement, aux valeurs du navire et des marchandises, pour faire les réclamations aux assureurs.

**REGLES DE LA HAYE - HAGUES / VISBY RULES**

Convention Internationale (Bruxelles 1924) régissant la responsabilité du transporteur maritime. Modifiée par les Règles de Visby (Protocole 1968).

**REGLES DE HAMBOURG** Convention internationale remplaçant dans certains pays, les Hagues/Visby Rules, et portant notamment le délai de prescription à 2 ans.

**RELACHER** Un navire relâche, quand par suite de mauvais temps ou d'avaries subies, il est forcé d'interrompre son voyage et d'entrer dans un port qui n'était pas prévu dans sa rotation.

**REMPLISSAGE** Situation des booking ou du niveau de chargement d'un navire.

**REPORT/REPORTING** En anglais rapport de mouvements journaliers de conteneurs, ou de suivi d'escale d'un navire.

**REPORTING** Action de rendre des comptes, financier

**RESULTAT DE VOYAGE** Résultat final d'un navire voyage correspondant à l'ETC ( équivalent time-chart ) moins le loyer du navire ( time-chart ) et les frais généraux

**RESTITUTION** Action de restituer un conteneur à la société de location suivant les termes du contrat.

**RETROCESSION D'ALLOCATION** L'armateur attribue une allocation à chaque port ce qui permet de travailler sur des hypothèses de chargement. Quand un port n'atteint pas son allocation et qu'aucun élément ne lui permet de croire qu'il l'atteindra, le port rétrocède son allocation à l'armateur qui la redistribuera aux ports demandeurs.

**REVUE DES COMPTES**

**RIDOIR** Appareil à vis permettant de tendre une chaîne ou un câble. Les ridoirs sont utilisés pour le saississage des conteneurs avec des barres ou des chaînes. Ils sont aussi utilisés pour saisir les colis lourds ou encombrants.

**RIPER** Faire glisser un colis sur une surface plane, pont faux pont, fond de cale, pour bien l'arrimer.

**ROLE D'EQUIPAGE** Liste d'équipage

Décision d'effectif Ce terme est à supprimer du glossaire et à transférer au Musée de la Marine Marchande , car le "rôle" traditionnel a disparu. En revanche on peut rajouter : Liste visée par le Commandant listant les membres de l'équipage du navire et reprenant les noms, prénoms, nationalités, dates de naissances et fonctions occupées à bord , et présentée dans chaque port aux différentes autorités (douane, immigration, santé... ). Document visé par l'autorité maritime du port d'immatriculation du navire et précisant la composition officielle , fonction par fonction, de l'équipage armant le navire

**RORO** Roll on / Roll off pour désigner une manutention horizontale.

**ROULIER** Voir navire roulier.

**ROULIS** Balancement du navire à la mer dans le sens transversal, sous l'effet de la houle ou des vagues du vent.

**ROW** Terme anglais permettant de situer la position d'un conteneur par rapport à l'axe du navire. Les "ROWS" sont numérotées par rapport à l'axe du navire.

**RUNNING COSTS** Coût journalier d'exploitation du navire supporté par l'armateur et se décomposant en Personnel Navigant, Coûts techniques ( entretien courant, pièces de rechange, approvisionnements, lubrifiants, réparations des avaries non couvertes par la franchise, arrêts techniques), dépenses commerciales qui ne peuvent être re facturées : Assurances P&I et Corps & Machines, frais de structure affectés au navire.

**RUPTURE DE CHARGE** Opération de transbordement d'une marchandise ou d'un conteneur d'un moyen de transport sur un autre.

S

**SAID TO CONTAIN** “Disant contenir”, clause mise systématiquement sur les connaissements de conteneurs FCL/FCL, afin de bien montrer que DELMAS, ou son représentant, en prenant en charge le conteneur n’a pas eu la possibilité de contrôler le contenu. Cette clause ne confère guère de protection car son insertion systématique n’a quasiment aucune valeur.

**SAS** Bassin de l’écluse où le navire s’amarre pendant que les niveaux d’eau des bassins sont mises à niveau. On va jusqu’à dire “SASSER” pour indiquer qu’un navire est dans un sas.

**SCHEDULE** Voir Horaire du navire.

**SCHEDULING** Opération qui consiste à fixer les horaires des navires sur une ligne.

**SEA WAY BILL** Titre de transport maritime non négociable et utilisé pour des trafics réguliers à personne dénommée. Chez DELMAS, on peut utiliser le SEA WAY BILL sous certaines conditions.

**SEA PROTEST** Rapport de mer fait par un commandant d’un navire étranger après un événement de mer visé par son consulat.

**SECURING** Voir Calage des colis.

**SHED** Voir Hangar ou magasin.

**SHIFTING** Déplacement d’un conteneur ou d’une marchandise déjà embarqués à bord d’un navire, d’un endroit à un autre du navire. Le SHIFTING se fait, soit bord / bord sans passer par le quai, soit via la terre.

**SHIP CHANDLER** Société s’occupant de l’approvisionnement des navires en vivres et matériel de rechange.

**SHIPMENT** Cargaison, chargement, lot en Anglais.

**SHIPPED ON BOARD** Connaissance stipulant dans ses clauses que la marchandise est réellement chargée à bord. Dans ce cas, il ne faut pas rajouter la mention ON BOARD. Pour DELMAS, les connaissements sont reçus pour être chargés, en conséquence après avoir vérifié que la marchandise est embarquée, on peut mettre la mention “ON BOARD”.

**SHIPPER** Voir Chargeur au connaissance.

**SHIP’S CONVENIENCE** Marchandises reçues en conventionnel et empotées par DELMAS pour faciliter les opérations du navire. la marchandise remise en conventionnel ne sera pas obligatoirement embarquée en SC, c’est en fonction d’une situation et d’un besoin.

**SHIP’S BAG** Voir cartable du bord.

**SHORT SHIPPED** Marchandises reçues à quai “bonnes à charger” pour un navire, et qui n’ont pu, pour des raisons de temps ou techniques, charger sur le navire.

**SLOT** Espace loué à un tiers sur un navire pour charger des marchandises sous sa propre responsabilité. En général un slot vaut un TEU.

**SOCIETE DE CLASSIFICATION** Société privée chargée de: 1/ suivre la construction des navires et de délivrer les certificats de navigation obligatoires. A la suite d’inspections à espace régulier les sociétés de classification, en visant les certificats du navire, authentifient que celui-ci répond à toutes les exigences des réglementations internationales et est en état de navigabilité. 2/ Contrôler la conformité avec les réglementations internationales des spécifications techniques et des procédés de fabrication pour les conteneurs et délivre les certificats de construction obligatoires selon la réglementation internationale pour leurs mises en exploitations. ( autres sociétés : BUREAU VERITAS, LLOYD’S REGISTER OF SHIPPING)

**SOFI** Logiciel des DOUANES FRANCAISES traitant toutes les opérations de dédouanement, tant à l’importation qu’à l’exportation, permettant de contrôler l’ensemble des flux du commerce extérieur.

**SOUS PALAN** Expression pour déterminer les conditions d’une ligne régulière et fixant la répartition des coûts de chargement / déchargement. Dans le cas du sous palan, l’armateur paye les frais d’arrimage ou désarrimage à bord jusqu’à la lisse du navire, et le chargeur / réceptionnaire paye depuis le quai à la lisse ou vice versa.

**SOUS PALAN EUROPEEN**

**SOUTES** Les soutes étaient les locaux dans lesquels on stockait le charbon pour alimenter les chaudières. Par extension, aujourd’hui les soutes signifient les combustibles embarqués à bord DO et FO pour alimenter le moteur du navire. On dit faire des soutes lorsque l’on embarque les soutes.

**SOUTHBOUND** Pour indiquer le sens du voyage du navire, expression anglaise signifiant vers le SUD. En opposition à NORTHBOUND.

**SPOT** Se dit d’une cotation qui n’est valable que pour un lot donné, à un moment donné.

**SPREADER** Cadre en acier, équipé de verrous, servant à lever les conteneurs, pour les charger et les décharger. Les portiques à conteneurs sont équipés de SPREADER, ainsi que les grues des navires DELMAS. Il est interdit de manipuler un conteneur autrement qu’avec un SPREADER.

**STACKING AREA** En anglais, zone de stockage des conteneurs sur un terre plein.

**STACKING CONES** En français “pièce de coin” Pièce d’acier amovible, mise à chaque coin du conteneur pour empiler en toute sécurité les conteneurs les uns sur les autres à bord des navires. Sur les terminaux les conteneurs sont gerbés sans pièce de coin.

**STANCHIONS** voir montant de pontée.

**STARIES** (ou jours de planche) Délai accordé dans un affrètement au voyage, ou une booking note, pour les opérations de chargement et de déchargement de la cargaison. Le dépassement de ces délais contractuels par le chargeur ou le destinataire sont les surestaries, qui donnent lieu à des pénalités payables par l’affréteur. En pratique la

durée des staries et le montant des surestaries sont définis dans la charte-partie au voyage.

**STATEMENT OF FACTS** Etats des faits.

**STATIONNEMENT/GARDIENNAGE** Frais perçus sur la marchandise ou les conteneurs lorsqu'ils stationnent après les délais fixés par le manutentionnaire. Ces frais servent à payer la location des terres pleins et la surveillance des marchandises. On facture des frais de gardiennage pour la surveillance. L'ensemble de ces frais sont maintenant souvent facturés par l'opérateur de hangar ou de terminal aux réceptionnaires.

**STEVEDORE** Voi Manutentionnaire.

**STOWAGE PLAN** Voir Plan de chargement.

**STRADDLE CARRIER** Voir cavalier.

**STOCK** Terme utilisé pour désigner une quantité de conteneur sur un site.

**STUFFED** Voir Empoté.

**SUBRECARGE** (Super cargo) Le plus souvent un officier navigant détaché par l'affrèteur pour suivre les opérations commerciales d'un navire affrété.

**SUR BOOKING** Dépassement d'allocation. Un navire sur booké ne peut pas charger l'ensemble des bookings proposés. Ce qui provoque les laissés à terre.

**SURESTARIES** Indemnité destinée à compenser l'utilisation d'un navire hors des délais fixés par la charte partie (voir Starie). De même pour un conteneur, c'est l'utilisation d'un conteneur en dehors des jours alloués par le tarif DELMAS.

**SWAP** Action de prendre en charge et de restituer un conteneur, soit en simultanée sur des lieux différents (pour éviter un équilibrage), soit sur le même site mais en différé et avec des fournisseurs différents.



**TANGAGE** Mouvement du navire à la mer, de montée et de descente de l'axe longitudinale, dû à la hauteur des vagues. Suivant le type de mer et la vitesse du navire le tangage est plus ou moins violent.

**TANK CONTAINER** Conteneur de 20' Citerne. Ces conteneurs sont spécialisés par type de produits: produits chimiques liquides et produits alimentaires liquides.

**TAUX DE FRET** Prix du transport des marchandises.

**TARIF** Document établi pour une ligne desservie reprenant par couple de port ou range, les taux à appliquer soit aux marchandises soit aux unités payantes et fixant ce qui est compris dans le prix du tarif. Le tarif est soit « Commodity based » c'est à dire que le fret maritime est fonction de la valeur de la marchandise soit, en conteneur, FAK, c'est à dire à la boîte.

**TARPAULIN** En anglais bâche d'un conteneur OPEN-TOP.

**TAXE** Ensemble des éléments constituant le prix du transport repris au tarif.

**TAXATION** Reprise des éléments de la taxe pour faire la facture au clients.

**TENTE** Marchandises sous tente ou sous magasin couvert.

**TERMINAL** Emplacement aménagé le long d'un quai et équipé de portiques à conteneurs pour effectuer la manutention des navires. Il y a aussi des terminaux ferroviaires et fluviaux.

**TIERCE DETENTION** Qualité du celui (généralement le commissionnaire de Transport) qui s'engage (contre rémunération) auprès de tiers (généralement une banque qui dispose d'un gage) à conserver et à garder une marchandise. En cas de perte, le « tiers détenteur » indemniserà le « tiers » qui a vu son gage se déprécier.

**TIF** Transit international ferroviaire : Document douanier permettant à une marchandise ou un conteneur transportés par chemin de fer de franchir des frontières sans être inspectés aux franchissements des frontières.

**TIN** Chacune des pièces de bois qui soutiennent la quille d'un navire en construction ou en forme de radoub.

**TIR** idem pour transport ferroviaire.

**THC** TERMINAL HANDLING CHARGES : Frais facturés aux clients pour charger ou décharger un conteneur, qui sont négociés avec les organismes des chargeurs. La THC est calculée sur la base du sous palan européen.

**TIER** Terme anglais signifiant plan ou hauteur de conteneur sur un navire, en cale ou en pontée.

**TEU(\*)** TWENTY EQUIVALENT UNIT : Voir EVP.

**TROUGH BILL OF LADING** Connaissance direct, connaissance émis d'un point à un point, avec des opérations de transbordement dans un ou plusieurs ports. L'armateur émettant le connaissance direct ayant la responsabilité du transport depuis le point de départ au point d'arrivée.

**TROUGH RATE** Se dit d'un taux donné qui comprend l'ensemble des coûts pour transporter une marchandise d'un point à un autre.

**T1** Document douanier accompagnant la marchandise sous douane à l'intérieur des pays membre de la communauté européenne.

**TONNAGE** Capacité de transport du navire exprimé en tonne et correspondant à sa capacité de transport à pleine charge.

**TOUCHEE** Se dit pour une escale, si un navire fait plusieurs fois escale dans un même port pendant un voyage, on dit qu'il fait plusieurs touchées.

**TPL** Tonnage de port en lourd. Capacité totale de transport du navire lorsqu'il est à ses marques.

**TRACKING** Action consistant à suivre et à enregistrer les mouvements des conteneurs dans une base de données suivant une séquence chronologique définie.

**TRACTIONNAIRE** Terme pour désigner un transporteur routier qui ne vend que la prestation de transport avec un tracteur.

**TRAIN BLOCK** Trains complets de conteneurs qui sont à heures fixes pour desservir des villes de l'intérieur au départ d'un port. Du Havre, il y a de nombreux train block vers Lyon, Lille, Bordeaux, Strasbourg, Marseille et de nombreuses villes internationales.

**TRAIN DOUBLE** Ensemble articulé comprenant deux remorques de Châssis 20'.

**TRAMPING** (signifie en anglais : vagabondage) Activité maritime désignant l'ensemble des transports de marchandises en vrac, solides ou liquides, pour lesquelles les navires ne font pas de rotation régulières mais vont de port en port, en fonction des ordres de chargement et des affrètements. C'est le contraire de l'utilisation d'un navire en ligne régulière.

**TRAMPING** Dans une agence maritime désigne le service consignation qui s'occupe des navires de tramp.

**TRANSBORDEMENT** Opération consistant à transborder la marchandise d'un navire sur un autre pour l'acheminer vers une destination finale, le trajet n'étant pas desservi en « direct ». Les grands opérateurs Est-Ouest améliorent ainsi le service à leur clientèle en proposant par transbordement des destinations périphériques desservies par feeders ou services connexes contrôlés directement ou non. Le transbordement concurrence, pour les trafics conteneurisés, les opérateurs Nord-Sud.

**TRANSHIPMENT** En anglais, transbordement.

**TRANSIT TIME** Temps mis par le navire entre le port de chargement et le port de déchargement.

**TRANSITAIRE** Société spécialisée assurant, dans une ville ou dans un port, le rôle d'intermédiaire entre son client et DELMAS, pour acheminer une marchandise suivant les instructions qu'elle a reçues et s'assurer de son bon embarquement. Le transitaire est un mandataire. Dans notre vocabulaire courant, nous ne faisons pas la différence entre transitaire et commissionnaire de transport. Nous les appelons tous les deux transitaires.

**TRANSIT PORTUAIRE** Service de DELMAS dans certains ports français, Bordeaux, Rouen, Dunkerque, qui assure des opérations de transit pour des clients, qui ne s'adresse pas à un commissionnaire de transport.

**TRANSPORT COMBINE** Transport effectué avec un seul titre de transport, avec plusieurs modes de transport, soumis à des régimes juridiques différents. Le BLD est un transport combiné.

**TRANSPORTEUR MARITIME** Entreprise émettant des connaissements (contrats de transports). DELMAS est un transporteur maritime.

**TRANSPORT MULTIMODAL** Système de transport permettant de transporter une marchandise sans rupture de charge sur différents moyens de transport. Le conteneur ou la palette sont des moyens de transports multimodaux.

**TRANSPORT SOUS TEMPERATURE DIRIGEE** Transport effectué dans un conteneur

isotherme ou frigorifique en maintenant les denrées périssables à la température indiquée par le chargeur.

**TRIANGULAIRE** Opération consistant à utiliser le même conteneur pour livrer une marchandise à un point, rallier un autre point de chargement, et retour sur le port. Les triangulaires se font qu'en CARRIER HAULAGE.

**TW** En anglais, TARE WEIGHT : Poids du conteneur à vide.

**TWIST LOCK** Pièce de coin avec un verrou actionné par une tirette permettant de verrouiller les conteneurs entre eux en pontée et renforçant le saisisage des conteneurs.

U

**UNDER DECK** En anglais, chargement en cale, mention pouvant être portée sur le connaissement lorsque les marchandises sont réellement en cale. Certaines marchandises ne peuvent voyager qu'en cale.

**UP** Unité payante. Unité servant de base au calcul du fret, l'up est soit la tonne, le mètre cube, l'unité ou le mètre linéaire.

V

**VAIGRAGE** Madrier de bois disposé le long des bordés du navire, à l'intérieur des cales pour éviter que les marchandises ne s'appuient sur les membrures.

**VALEUR DECLAREE** Lorsque la marchandise est taxée ad valorem, la valeur peut être mentionnée sur le connaissement.

**VENTILE** Conteneur qui possède des aérations dans les longerons haut et bas pour augmenter la circulation naturelle de l'air dans le conteneur, évacuant l'air humide en évaporation et évitant ainsi sa condensation sur la marchandise. On utilise les conteneurs ventilés essentiellement pour le transport des fèves de Cacao en sacs. Les conteneurs ventilés sont conçus pour être étanches.

**VERITAS** Société de classification.

**VESSEL SHARING AGREEMENT** Terme utilisé pour formaliser un accord de coopération avec un autre armateur pour desservir une ligne. Les armateurs, en fonction des capacités mises à disposition dans le service, se répartissent des allocations par navire.

**VRAC** Marchandise chargée sans emballage dans des conteneurs spécialisés, ou dans des poches, dans des conteneurs Dry.

W

**WAYBILL** Voir SEA WAY BILL.

**WAREHOUSE** En anglais, entrepôt, hangar.

**WARRANT**

**WESTBOUND** Pour indiquer que l'on va vers l'ouest.

**WHARF** Jetée dans une rade abritée se terminant par des postes à quai où peuvent opérer les navires. De plus en plus rare.

**WM** WEIGHT/MEASUREMENT .En anglais équivalent à la taxation soit à la tonne soit au volume.

**XYZ**

**ZONE FRANCHE** Zone contrôlée par la douane autorisant l'entrée en France de marchandises sans paiement de droit, pouvant être travaillée et réexportée, ou éventuellement mise à la consommation. Les zones franches permettent un développement économique.